



EN VISITE D'ÉTAT DE TROIS JOURS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

# L'Algérie déroule le tapis rouge à Mahmoud Abbas

P 5

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 5 décembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5405 - 18<sup>e</sup> année

COUPE ARABE FIFA-2021 / ALGÉRIE 2 - LIBAN 0



## Les Verts souffrent mais gagnent

P 7

## 75 000 POSTES D'EMPLOI SERONT CRÉÉS DANS L'IMMÉDIAT

# Le pari ambitieux du Président

- ▶ « L'ALGÉRIE VEUT GARDER DE BONNES RELATIONS AVEC L'UE »
- ▶ « LE BLOCAGE DES PROJETS EST UN ACTE ANTIPATRIOTIQUE »
- ▶ « JE PROTÈGERAI LES JEUNES CHEFS D'ENTREPRISE »

LIRE EN PAGE 3



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur la relance industrielle.

COUR DES COMPTES

## Les fonds spéciaux passés au peigne fin

P 2

SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

## Le CLA propose des actions de contestation communes

P 2

HIPPODROME GUIRRI AISSA - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



## Les poulains de trois ans défient les aînés

P 14

LES COURSES EN DIRECT

UN ANCIEN MINISTRE MAROCAIN, MEMBRE DU PARTI DE BEN BARKA, MONTE AU CRÉNEAU : « La normalisation avec Israël est un néocolonialisme »

Ph : APS

COUR DES COMPTES

# Les fonds spéciaux passés au peigne fin

À partir du contrôle des dépenses publiques, le rapport d'évaluation de la Cour des comptes sur la loi de règlement budgétaire préliminaire de 2019 a fait apparaître des dettes considérables à fin 2019, ce qui, selon la même source, est de nature à influencer négativement sur la bonne exécution de plans d'action annuels en termes d'objectifs fixés et d'échéances à leur réalisation.



PH: DR

Le rapport de la Cour des comptes a précisé que la dette concerne le compte spécial du Fonds national de soutien aux microcrédits, et se rapporte à la réduction du taux d'intérêt, ainsi que le Fonds national de mise à niveau des petites et moyennes entreprises, le soutien aux investissements et le Fonds pour la promotion de la compétitivité industrielle. Le rapport cite également la dette liée aux indemnités au titre des expropriations pour utilité publique. Il note que le retard enregistré dans les indemnités est en contradiction avec la loi de finances pour 2016 qui fixait la fin 2017 comme dernier délai pour assainir cette dette. Le rapport évoque également le Fonds de solidarité pour les ressortissants algériens nécessiteux décédés à l'étranger. Le retard dans la

promulgation des textes d'application a amené à la prise en charge des dépenses de ce fonds par des opérations hors budget. La Cour des comptes est chargée notamment de contrôler le fonctionnement des Fonds spéciaux, qui ont été très nombreux à l'époque où l'aisance financière permettait de dépenser sans compter. Auparavant, les gestionnaires de ces Fonds étaient plus préoccupés par la dépense des ressources financières allouées au Fonds et ne s'intéressaient que peu, ou pas du tout, aux objectifs, c'est-à-dire aux réalisations concrètes sur le terrain, ou, au moins, à leur conformité avec ce qui avait été décidé de réaliser. En mai 2021, en Conseil des ministres, le président de la République avait chargé le Gouvernement de "poursuivre l'examen de la méthode adéquate permettant de

revoir à la baisse le nombre des fonds spéciaux et les inclure dans le processus ordinaire de gestion des recettes et dépenses de l'État avec toute la transparence et l'efficacité requises pour une meilleure maîtrise du budget général de l'État". Dernièrement dans une interview accordée à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, le président Abdelmadjid Tebboune a parlé de "la réorganisation de la Cour des comptes" en cours.

Dans la même interview il a réaffirmé la volonté de l'État de poursuivre la lutte contre la corruption à travers la moralisation de la vie publique et la consolidation de la bonne gouvernance, ainsi que la consécration de la transparence et de l'intégrité dans la gestion des deniers publics. "Ce qui s'est passé au niveau du plus haut sommet de l'État était une dilapidation

impardonnable des richesses du pays", avait-il fait observer. Pour rappel, la Cour des comptes, suite à l'examen des comptes publics, élabore son rapport annuel en plus de son rapport d'appréciation sur le règlement budgétaire. Instituée en 1976, la Cour des comptes veille à l'utilisation régulière et efficiente des fonds publics, la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques et le renforcement de la lutte contre la fraude. L'article 199 de la Constitution stipule que « la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics.

Elle est chargée de contrôler a posteriori des finances de l'État, des collectivités locales, des services publics, ainsi que des capitaux marchands de l'État. La Cour des comptes contribue au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la reddition des comptes ». Pour remplir convenablement sa mission, la Cour des comptes jouit de l'indépendance nécessaire garantissant l'objectivité, la neutralité et l'efficacité de ses travaux. Elle adresse un rapport annuel au président de la République. Ce rapport est publié par le président de la Cour des comptes. Une loi organique détermine ses relations avec les autres structures de l'État chargées du contrôle, de l'inspection et de la lutte contre la corruption.

M'hamed Rebah

IL APPELLE LES AUTRES SYNDICATS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION À UNIFIER LEURS RANGS

## Le CLA propose des actions de contestation communes

La colère est en train de gagner les différents corps du secteur de l'Éducation nationale. Alors que le Cnapeste maintient la contestation depuis le début novembre passé, un autre syndicat a décidé de passer à la vitesse supérieure en proposant à l'ensemble des organisations syndicales de frapper d'une seule force pour arracher les revendications qui peinent à être prises en charge concrètement.

Il s'agit du Conseil des lycées d'Algérie (Cla) qui a en effet appelé ses collègues à unifier leurs rangs et à dépasser les différences de sorte à agir ensemble et organiser des actions de contestation communes pouvant avoir leur écho chez les responsables du ministère de l'Éducation. Le Cla a rappelé à ce propos que la majorité des revendications essentielles des travailleurs sont communes, à savoir : l'amélioration du pouvoir d'achat, le retour de la retraite proportionnelle et sans conditions d'âge, ainsi que la révision des statuts particuliers.

Le même syndicat reproche à la tutelle sa politique de fuite en avant et a appelé le ministre, Abdelhakim Belabed, d'honorer ses engagements notamment en ce qui concerne la révision des statuts

particuliers des travailleurs, et aussi de mettre fin aux entraves à l'exercice syndical appliquées par certains directeurs de l'éducation.

S'agissant du projet de révision de l'examen du Baccalauréat, le Cla estime que la révision de l'enseignement secondaire est prioritaire au Bac. Toujours en ce qui concerne cet examen, le Cla appelle à l'amélioration des conditions de déroulement des épreuves, de sorte à assurer, aux candidats, le climat adéquat notamment pour ce qui est de la région du Sud du pays. Les salles d'examen doivent impérativement être dotées de climatisation et ce pour assurer l'égalité des chances entre les candidats, souligne le même syndicat.

### LE CNAPESTE ENTAME SA SIXIÈME SEMAINE DE CONTESTATION

Il est à souligner que cet appel du Cla intervient au moment où le Cnapeste entame sa sixième semaine de contestation, après qu'aucune réponse satisfaisante n'a été donnée à sa plateforme de revendications.

Le Syndicat observe, en effet depuis le début novembre dernier, deux jours de grève chaque semaine, et a tenu plu-

sieurs rassemblements devant les directions de l'Éducation de wilaya. En plus d'un rassemblement national dont la date n'est pas encore fixée, le Cnapeste menace de durcir son mouvement à travers des actions administratives. Il prévoit, dans le cas du maintien du blocage, de ne pas communiquer les notes des élèves à la fin de ce trimestre, de sorte à empêcher l'élaboration des bulletins de notes.

À rappeler que le Cnapeste exige une révision, à la hausse, des salaires et des indemnités et primes du personnel du secteur afin de remédier à l'érosion du pouvoir d'achat. Il revendique également l'ouverture de nouveaux postes budgétaires pour mettre fin à la pression exercée sur le personnel enseignant qui dispense, au quotidien, un volume horaire important.

Le syndicat réclame le droit de départ en retraite anticipée, la médecine de travail et la facilitation d'accès au logement pour les enseignants. Il dénonce, par ailleurs, les entraves au libre exercice syndical tout en déplorant les poursuites judiciaires à l'encontre des syndicalistes du secteur.

Ania Nait Chahal

TEBBOUNE LEUR DÉCERNE L'ORDRE

DE MÉRITE « ACHIR »

## Des responsables de groupes nationaux publics et privés distingués

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a remis, hier à Alger, la médaille de l'Ordre de mérite national au rang de "Achir" à des responsables d'entreprises industrielles nationales publiques et privées, des chefs de start-up et des chercheurs innovateurs, en reconnaissance de leur participation à la diversification de l'économie nationale.

Cette distinction intervient conformément au décret présidentiel N 21-486 du 2 décembre 2021, en vertu duquel le président de la République a décerné "la médaille de l'Ordre de mérite national au rang de +Achir+, à une pléiade d'Algériens qui se sont distingués dans plusieurs domaines scientifiques, en entrepreneuriat, ou encore dans la création de start-up productrices de connaissances et de richesse, en guise de reconnaissance de leurs talents avérés et pour leurs efforts consentis au mieux de l'intérêt suprême du pays sur le plan international". À ce propos, la médaille de l'Ordre de mérite national a été remise au PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar "en reconnaissance de sa gestion rigoureuse et transparente du groupe et eu égard à son rôle dans le maintien de la production nationale des hydrocarbures, le développement de la recherche de nouveaux champs, ou encore son recours pour la sous-traitance aux entreprises algériennes".

La même médaille a été remise à la PDG du groupe Sidal, Fatoum Agacem pour ses efforts visant à insuffler une nouvelle dynamique au groupe public pharmaceutique qui occupe désormais une place importante aux niveaux national et africain en se lançant, le 29 septembre 2021, dans la production du vaccin anti-Covid19 ainsi que la production complète des médicaments anticancéreux d'ici 2023. La médaille de l'Ordre de mérite national a, également, été remise au PDG du groupe Cosider, Lakhdar Rekhroukh pour ses efforts ayant permis au groupe public de devenir leader dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) en Algérie et le troisième au niveau africain.

Concernant le secteur industriel privé, la médaille de l'Ordre de mérite national a été remise au PDG du groupe "Venus", Kamel Moula spécialisé dans la fabrication de produits cosmétiques et qui constitue "un modèle de réussite". Dans le même domaine, la médaille de l'ordre de mérite national a été décernée au directeur général de "Faderco", Amor Habes pour son rôle dans le développement de cette entreprise privée spécialisée dans l'hygiène corporelle et le papier qui aspire à augmenter ses exportations hors hydrocarbures à 10 millions de dollars en 2021. Pour l'agroalimentaire, la médaille de l'ordre de mérite national a été remise au PDG du groupe "Bimo", Amar Hamoudi pour ses efforts dans la modernisation du groupe et le développement de ses activités pour faire face à la rude concurrence. Pour encourager les chefs de start-up, la médaille a été décernée à Hadj Bourorga, Yasser Amir Ghazli et Ramzy Mesbah. La médaille décernée au chercheur et inventeur algérien dans l'électronique, Belkacem Haba qui compte à son actif plus de 1500 brevets d'invention a été remise à son épouse, Mme Djamilia Boudia.

APS

CRÉATION DANS L'IMMÉDIAT DE PLUS DE 75 000 POSTES D'EMPLOI

# Le pari ambitieux du Président

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'année prochaine sera « purement économique », pour un exercice au cours duquel les dossiers qui réaliseront la relance économique du pays seront pris en charge.

« **A**près l'achèvement de l'édifice constitutionnel et institutionnel, l'année 2022 sera consacrée à l'économie, et à partir de ce moment, nous allons voir qui parmi les responsables va suivre le chemin que nous avons choisi et qui l'obstruera », a affirmé Tebboune hier dans son allocution d'ouverture de la Conférence sur la relance industrielle, tenue au Palais des Nations. Rappelant, en guise d'introduction, que « le secteur industriel en Algérie est passé par de nombreuses étapes, la première est celle d'une industrialisation à outrance, notamment dans l'industrie lourde, sidérurgique, ainsi que l'industrie textile puis pétrochimique et sécuritaire. » Ajoutant, « après que la justice a dit son mot, nous revenons à la construction d'une véritable industrie nationale sur des bases rationnelles qui servent l'intérêt national ». À l'occasion, le chef de l'État a annoncé que le gouvernement a levé toutes les contraintes concernant 57 projets d'investissement sur 402 dossiers bloqués à cause de raisons administratives et bureaucratiques. « La levée du gel de ces projets est intervenue dans une durée très courte, chose qui nous pousse à nous demander qu'elles sont les véritables raisons qui sont derrière ce blocage ? », s'est-il interrogé.

## LE BLOCAGE DES PROJETS, « UN ACTE ANTIPATRIOTIQUE »

Dans ce contexte, le Président a souligné que « mettre des freins à des projets prêts à être lancés pour des raisons bureaucratiques constitue un « crime »



contre l'économie, perpétré par des personnes défendant des intérêts suspects d'origine politique ». Le président de la République a ajouté qu'il est déraisonnable de geler des projets en raison d'autorisations administratives malgré l'investissement de milliards dans leur mise en œuvre, ce qui est considéré comme un acte (antipatriotique). Toutefois, a-t-il souligné, « jusqu'à fin novembre dernier, l'Agence nationale pour le développement des investissements (ANDI) a levé le gel sur 581 dossiers de candidature pour bénéficier des avantages offerts par l'État aux investisseurs », ajoutant que « durant la première semaine de décembre, l'Agence va lever le gel de 356 dossiers supplémentaires ». « Cela permettra la création de plus de 75 000 postes d'emploi, un nombre très important » qui aura un impact important sur la réduction du chômage », a annoncé le président de la République.

## L'AGENCE NATIONALE DU FONCIER INDUSTRIEL LANCÉE EN 2022

Le Chef de l'État a souligné, par la suite, que l'Agence nationale du foncier industriel sera prête au cours de l'année 2022. « Cette agence nationale spécialisée facilitera l'accès des investisseurs aux fonciers industriels dans des courts délais », retirant ainsi le dossier du foncier industriel aux walis et aux chefs des Assemblées locales. « Cette agence achètera les fon-

ciers destinés aux zones industrielles pour maintenir les zones d'activité à la portée de l'administration locale », indique à ce titre le Président. Sur ce, il a appelé les responsables centraux et locaux à faciliter la tâche aux investisseurs : « Le responsable qui réussit est celui qui facilite le développement local, pas celui qui cherche des excuses pour ne pas signer un permis prévu par la loi ».

## « NOUS DEVONS BÂTIR UNE INDUSTRIE FORTE »

Le président de la République a d'emblée dénoncé le fait que durant la période d'embellie financière « nous avons connu l'étape de la fausse industrialisation représentée par le gonflage des roues et la fuite illicite de capitaux à l'étranger ». Et de passer à l'état actuel des choses en expliquant que la situation actuelle à laquelle l'industrie fait face dans notre pays n'est pas une fatalité. Bien au contraire, « elle peut être corrigée en toute urgence en prenant des mesures pour éliminer progressivement ces causes et l'assainir de la corruption et du gaspillage de l'argent public. » Le chef de l'État a souligné aussi qu'« après que la justice aura dit son dernier mot, nous reviendrons à construire une industrie nationale sur des bases rationnelles qui servent l'intérêt national et soient l'un des tributaires du développement national durable ».

## « L'ALGÉRIE VEUT GARDER DE BONNES RELATIONS AVEC L'UE »

Du coup il dira que l'industrie doit participer au PIB à raison de 11 à 15% à travers la réduction des importations et le renforcement de la production nationale. Il précise : « nous sommes prêts à accompagner les porteurs de projets et les encadrer à travers le financement bancaire qui peut atteindre 90% notamment dans le secteur de l'agriculture. Nous attendons des usines de pièces détachées, mais personne n'a eu cette idée, on est capable d'envahir l'Afrique par cet investissement », encourage-t-il les opérateurs à s'engager dans le créneau de la sous-traitance. Quant au marché européen, Tebboune dira que « l'Algérie veut garder de bonnes relations avec l'UE, à condition que les obstacles douaniers soient levés des deux côtés, et l'Algérie doit, de sa part, renforcer et améliorer son produit national ».

## « JE PROTÈGERAI LES JEUNES CHEFS D'ENTREPRISE »

Également, Tebboune a réitéré que les jeunes ayant monté des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi (Ansej et Cnac) et qui se sont retrouvés en situation d'échec ne seront pas poursuivis en justice. « Il est inconcevable de poursuivre en justice un jeune chef d'entreprise, pour avoir commis une erreur ». Ainsi, le président de la République promet qu'« il protégera personnellement ces jeunes chefs d'entreprises ». Bien plus, le Chef d'État a rassuré à ce titre que « les portes restent ouvertes à toutes les compétences nationales et internationales, les invitant à investir dans la création de nouvelles entreprises ». Pour ce faire, il ajoute qu'« une nouvelle page va s'ouvrir entre l'investisseur et l'administration dans un cadre d'une relation de confiance ». « Le gouvernement s'engage pour le développement industriel durable et soutient tous les jeunes pour reconstruire une industrie forte en Algérie », a tenu à préciser le Président. Également, le chef de l'État a appelé tous les intervenants dans la sphère économique à adhérer au processus du développement durable du pays, en ouvrant les portes devant les opérateurs, d'ici et d'ailleurs, en « travaillant ensemble pour l'intérêt du pays ». Enfin, le Président a appelé le Gouvernement à la mise en œuvre des recommandations issues de cette conférence, afin de booster l'industrie nationale et la rendre forte, dynamique et moderne.

Sarah Oubraham

ELLE VISE LA SUBSTITUTION DES IMPORTATIONS PAR LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

# Zeghdar décline la feuille de route de la relance industrielle

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a indiqué hier qu'« un plan d'action sera présenté pour discussion, enrichissement et adoption, par tous les acteurs économiques et administratifs, avec l'objectif de relancer l'industrie en Algérie ». En effet, dans son discours d'ouverture de la conférence nationale sur la relance industrielle, tenue hier au Palais des Nations, Zeghdar a expliqué que « cette conférence vise à tracer la voie à tous les acteurs pour unir leurs efforts afin de relancer le secteur industriel et à travers elle, la croissance de l'ensemble de l'économie nationale ». Pour y parvenir, il dira qu'« un plan d'action ambitieux, pratique et réaliste sera présenté pour discussion, enrichissement et adoption en tant que feuille de route pour tous les acteurs économiques et administratifs dans le cadre d'un dialogue constructif et inclusif ». Le ministre a souli-

gné que « la stratégie définie par son ministère vise à atteindre deux objectifs principaux : la substitution progressive des importations par des produits locaux, et le développement de la logique d'exportation des biens industriels ». Zeghdar a ajouté que « la méthodologie adoptée vise également à exploiter tous les moyens disponibles qui poussent le processus d'industrialisation du pays sur des bases solides, tout en tirant les leçons des expériences passées et en tenant compte des faits liés à l'amélioration de l'environnement économique et aux initiatives de libéralisation ».

En outre, le plan d'action du ministère de l'Industrie comprend une « révision complète du modèle de la gouvernance des institutions publiques afin de leur permettre de reprendre leur croissance, de former des représentants-clés sur le marché national et d'investir le marché international », a-t-il

déclaré. Le ministre a souligné que « les entreprises privées seront accompagnées au même titre que celles du secteur public, et ce, afin de leur permettre d'accroître leur taille, de décupler leurs capacités de production et leur compétitivité, compte tenu de l'importance des investissements et des initiatives de modernisation prises, tout en s'employant à lever les obstacles de nature bureaucratique et les carences en termes de logistique, législation, procédures ou normes au niveau national ».

Il a également mentionné que le plan d'action du gouvernement, émanant du programme présidentiel, « repose sur la forte participation de l'industrie pour la revitalisation de l'économie nationale et à l'augmentation de sa contribution au Produit intérieur brut (PIB) au même titre que les autres secteurs d'activité, et participer à la couverture des besoins croissants de la popu-

lation ».

En conséquence, ajoute le ministre, « quatre axes principaux ont été identifiés ; ces derniers seront abordés au niveau des ateliers de ce colloque, qui couvrent la plupart des problèmes connus du secteur, à savoir l'appui aux institutions, la promotion de la production nationale et des exportations, l'amélioration de l'investissement et l'abondance de l'immobilier, la gouvernance des institutions économiques publiques, le rôle de l'État comme contributeur, et les processus d'intégration, de diversification et de développement de la compétitivité ».

Zeghdar a exprimé son espoir que la participation de spécialistes, d'experts, d'universitaires et de cadres lors de ce colloque sera « efficace et fructueuse » pour élaborer une feuille de route et travailler à sa mise en œuvre dans les délais prescrits.

Sarah Oub.

L'UN DES DOSSIERS EXAMINÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

AUJOURD'HUI

## Point sur les préparatifs des JM Oran - 2022

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune préside, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et l'approbation de projets de loi et de décrets et la présentation de nombre d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'approbation de projets de loi et de décrets et la présentation d'exposés relatifs aux secteurs de la recherche scientifique, des start-up et des télécommunications ainsi qu'au suivi des préparatifs des Jeux méditerranéens prévus en 2022 à Oran », lit-on dans le communiqué.

F.B.

OUBBI BOUCHRAYA BACHIR SUR LE POURVOI DU CONSEIL DE L'UE

# « Une manœuvre dilatoire, le Front Polisario n'est pas surpris »

Le représentant du Front Polisario en Europe et après de l'Union européenne (UE), Oubbi Bouchraya Bachir, a déploré le pourvoi du Conseil de l'Union européenne contre les arrêts du Tribunal européen annulant les accords UE/Maroc car incluant le Sahara occidental, ce qui est en violation du droit européen et la légalité internationale, s'agissant des territoires sahraouis, une question de décolonisation inscrite sur l'agenda des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA).

Pour le responsable sahraoui, Oubbi Bouchraya, devant le rejet net par le Tribunal européen des accords en question, le Conseil de l'UE « avait le devoir d'amener le Royaume du Maroc à être raisonnable » en se pliant à la légalité internationale et notamment aux lois européennes. Partant, il ajoute, dans ses déclarations aux médias que « la logique imposait ensuite d'ouvrir des négociations avec le Front Polisario pour assurer la continuité des activités économiques, dans le respect du consentement sahraoui », avec la mise en place, poursuit-il « de dispositifs techniques comme il existe pour les autres territoires occupés situés dans le voisinage de l'UE », a déclaré à la presse Oubbi Bouchraya Bachir, membre du secrétaire national du Front Polisario. Au lieu de cela, poursuit l'ex-ambassadeur de la République arabe sahraouie en Afrique du Sud, « le Conseil de l'UE choisit la fuite en avant, en formant un pourvoi contre les arrêts du Tribunal de l'UE », déplore le diplomate sahraoui. Ne manquant pas de préciser que la Cour de Justice européenne (CJUE) « devra donc décider si les annulations des nouveaux accords UE-Maroc sont conformes à sa jurisprudence sur le Sahara occidental », il dira que « Le Front Polisario n'est pas surpris, car il sait très bien que les dirigeants européens sont dans l'incapacité de tenir un langage de vérité avec le Maroc », préférant, « que la décision soit prise par les juges » précise-t-il. Alors que cette vérité « est connue de tous, depuis le premier



Bouchraya et l'avocat du Front Polisario

jour » il ajoute que « l'UE ne peut pas inclure le Sahara occidental dans sa coopération avec le royaume du Maroc car ce territoire n'est pas marocain et ne l'a jamais été », a précisé Oubbi Bouchraya. Mais dans ce même contexte, poursuit le diplomate sahraoui « le royaume du Maroc dénie cette réalité juridique » et l'UE, poursuit-il « sous influence française, cherche à gagner du temps » relève-t-il, pour retarder l'application des décisions de la justice européenne, lesquelles rendent caduc et illégal tout accord entre l'UE et la Maroc, tant que cette coopération inclue le Sahara occidental, territoire sous occupation marocaine.

Poursuivant dans ses déclarations que « la faiblesse du Conseil a un coût élevé pour le peuple sahraoui », le diplomate affirme que « la non-exécution des précédents arrêts a aggravé la situation sur le terrain, renforçant le sentiment d'impunité de l'occupant marocain », ce qui lui a permis, poursuit-il « de violer les accords du cessez-le-feu et la reprise du conflit armé, au détriment du processus de paix ». Déclarant que « le peuple sahraoui, légaliste et pacifiste, sait que, dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance, ses adversaires lui imposeront toutes les épreuves », il fait savoir, que le peuple sahraoui « n'a pas été donc surpris par le pourvoi du Conseil de l'Europe », affirmant qu'« alors, tôt ou tard, les dirigeants européens devront respecter, les décisions de la justice et les droits légitimes et reconnus du peuple sahraoui ». Les membres du Conseil de l'Europe cherchent, par leur action de pourvoi « à gagner du temps par une manœuvre dilatoire » précise le diplo-

mate sahraoui et embarquent, poursuit-il « l'UE dans cette procédure au but principal final est de prolonger l'occupation illégale par le Maroc du Sahara occidental » relève le représentant du Front Polisario en Europe. Faisant savoir que « le peuple sahraoui place toute sa confiance dans la justice européenne en tant qu'institution essentielle de l'État de droit en Europe », il affirme qu'« il n'y a aucun doute la juste cause du peuple sahraoui et la justesse de son combat pour la dignité et l'indépendance finiront par triompher ». Il est à rappeler que c'est les deux arrêts du 29 septembre 2021, que le Tribunal de l'UE a annulé les nouveaux accords UE/Maroc car incluant illégalement la partie du Sahara occidental sous occupation marocaine, une décision prononcée par la justice européenne en application des lois de l'UE conformément au Droit international, s'agissant du Sahara occidental, question de décolonisation inscrite à l'ONU. Aussi la décision du Tribunal européen s'inscrit sur la lignée des précédents arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne en 2016 et en 2018, et ainsi le Tribunal a jugé que les nouveaux accords UE/Maroc avaient été conclus, encore une fois, en violation « grave » du droit international, lequel impose et exige le consentement du peuple sahraoui et ce dernier est soumis à un système colonial marocain, depuis 1975, ne reconnaissant aucun droit aux colonisés, à l'instar des systèmes coloniaux vécus dans le passé par des peuples, dont africains et celui qui perdure encore en Palestine, la colonisation de l'entité sioniste.

Karim B.

GHAZA

## La marine israélienne tire à balles réelles sur des pêcheurs palestiniens

La marine de l'occupation sioniste a ouvert le feu, hier, sur des pêcheurs palestiniens au large de la bande de Gaza, rapporte l'agence de presse palestinienne WAFA. Selon des sources palestiniennes locales, citées par l'agence de presse, des vedettes de la marine israélienne ont tiré des balles réelles et utilisé des canons à eau contre des bateaux de pêche palestiniens. Aucun blessé n'a été signalé.

Les forces d'occupation israéliennes ont également agressé des agriculteurs près de la ville de Khan Younes. Environ 4 000 pêcheurs de l'enclave palestinienne, ayant quelque 24 000 familles en charge, subissent régulièrement des attaques et des harcèlements des forces navales israéliennes, ce qui affecte négativement la saison de pêche qui a diminué en raison de l'intimidation continue par Israël, outre les répercussions de la pandémie de Covid-19. La marine israélienne utilise généralement des mitrailleuses lourdes, des obus et des canons à eau pour harceler les bateaux de pêche palestiniens. L'accès des Palestiniens aux eaux territoriales de Gaza a aussi été limité, passant à seulement trois miles au large. La mer de Gaza devrait s'étendre à 20 miles marins de la côte, conformément aux accords de paix d'Oslo signés par l'entité sioniste et l'Organisation de libération de la Palestine, mais l'occupation a une forte présence navale limitant tout trafic entrant ou sortant de l'enclave, ou encore la distance que les pêcheurs de cette ville peuvent parcourir, nettement moins que la distance prévue dans ces accords. Deux millions de Palestiniens vivent dans la bande de Gaza, soumise à un blocus israélien depuis près de 15 ans, qui a détruit l'économie locale et affecté les moyens de subsistance des Palestiniens (chômage élevé et pauvreté sans précédent).

R. I.

CLÔTURE DU 8E SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

## Plusieurs résolutions adoptées

Les travaux du 8e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont été clôturés hier par l'adoption de plusieurs résolutions qui ont trait, surtout, à la consolidation du rôle des institutions de l'Union africaine et la bonne gouvernance en Afrique.

Les travaux de cette rencontre de trois jours qui s'est déroulée à Oran ont permis surtout de dresser un état des institutions de l'Union africaine et de proposer des voies et moyens permettant de renforcer leur action. Les travaux, à huis clos, ont permis de définir des propositions qui ont été adoptées à l'unanimité à l'issue du séminaire. Dans la conférence de presse organisée, à l'is-

sue de la rencontre, Irtiyab Kamel, un cadre chargé d'études au niveau du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, s'est félicité de la réussite de la rencontre d'Oran qui a permis d'adopter une série de résolutions qui permettront de consolider l'action africaine au niveau des institutions internationales, de veiller à la bonne gouvernance et de coordonner la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité en profitant de l'expérience des pays africains ayant réussi à le contenir et le vaincre à l'image de l'Algérie ou de la Tunisie. C'est ainsi qu'un appel a été lancé pour la consolidation des institutions africaines. Cette

consolidation ne pourra se faire sans le respect par les pays membres de l'Union africaine, des résolutions émanant de ces institutions », a indiqué Irtiyab dans sa déclaration à la presse.

Cette consolidation, nécessaire pour la viabilité de ces institutions sera renforcée par l'encouragement de la bonne gouvernance en accordant plus de places aux jeunes et à la femme.

Irtiyab a par ailleurs indiqué que les participants aux travaux du séminaire ont appelé à l'intensification de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et la cybercriminalité. Il a indiqué la nécessité de profiter de l'expérience des pays africains ayant déjà combattu ce fléau. Il n'a pas

manqué de rappeler que cette lutte doit mobiliser tous les moyens parmi lesquels le recours aux imams et hommes du culte, les femmes et les jeunes et par l'assèchement de ses sources de financement. Le séminaire qui vient de se clôturer à Oran a également adopté une résolution appelant à consolider la coopération dans le cadre du CSP (Conseil pour la sécurité et la paix de l'Union africaine) et le groupe des A3 (Kenya, Niger et Tunisie) et le nouveau membre de la région des caraïbes (Saint-Vincent et Grenade) dans l'objectif de soutenir la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment concernant les conflits dans le

continent et les préoccupations de ses populations. Le huitième séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique de trois jours, s'est tenu à Oran sous le thème "assistance aux nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations unies pour préparer le traitement des questions de la paix et de la sécurité dans le continent africain". Des ministres représentant des pays membres du Conseil de la paix et la sécurité de l'Union africaine, des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU, des experts et de hauts représentants d'instances africaines, de l'ONU et de la Ligue arabe, y ont pris part.

Slimane B.

UN ANCIEN MINISTRE MAROCAIN, MEMBRE DU PARTI DE BEN BARKA, MONTE AU CRÉNEAU :

## « La normalisation avec Israël est un néocolonialisme »

Après la montée du front interne contre le processus de normalisation entre Rabat et Tel-Aviv, à travers des manifestations d'indignation organisées dans plusieurs villes marocaines, la classe politique et intellectuelle prend le relais pour dénoncer, à son tour, cette alliance avec le diable, décidée de bon grès par Mohammed VI et son Makhzen au dépens des intérêts du « petit » peuple réduit au silence par la force de la répression.



PH: DR

En effet, lors d'un symposium politique intitulé « Où va le Maroc ? », organisé, jeudi à Rabat, par la Fondation Mohamed Abed Al-Jabri pour la pensée et la culture, les intervenants, entre hommes politiques et intellectuels et penseurs, ont dénoncé le processus de normalisation engagé par le royaume de leur pays. Ainsi, Bensalem Himmich, un ancien ministre de la culture (2009-2012), néanmoins membre du parti de l'Union socialiste des forces populaires -fondé par l'opposant assassiné Mehdi Ben Barka-, estime que la démarche de normalisation en cours avec Israël est « une nouvelle colonisation » du

Maroc contre le peuple. Autrement, ce qu'il appelle « les tentatives de normalisation »- bien que le processus a atteint un stade très avancé- qui ont lieu avec Israël « sont synonyme d'une nouvelle colonisation du Maroc », si ce n'est, a-t-il précisé, une démarche opérée avec une nouvelle manière.

Dans la foulée, et tout en exprimant son rejet pur et simple de cette normalisation, Himmich a invité les juifs marocains « à désavouer » et « à se démarquer » d'Israël et de la politique des partis travaillistes et Likoud israéliens, et de proclamer Israël comme une entité sioniste usurpatrice

des territoires palestiniens occupés.

Pour sa part, Mohamed Sassi, leader et fondateur de la formation politique marocaine de gauche dite Parti socialiste unifié (PSU), déplore l'alignement officiel du Maroc sur la politique expansionniste d'Israël et son alliance déclarée au grand jour devant le peuple marocain qui assiste avec indignation à cette trahison décidée par le royaume de Rabat. « Malheureusement, le Maroc est tombé dans les bras d'Israël. Nous souffrons en silence de ce qui se passe », déclare Sassi pour qui encore, la normalisation du Maroc avec Israël est une « bêtise »

pour tout ce qu'elle participe à l'accentuation de la situation interne dans le pays. « Malheureusement, a-t-il davantage déploré, le pire moment a été choisi pour commettre cette folie ». « Les Marocains sont contre la normalisation avec Israël », a-t-il déclaré mettant en garde contre la montée des manifestations dans les villes marocaines. Et au même intervenant de s'interroger, « quels sont les intérêts communs entre Maroc et Israël ? Combat-il (Israël) le terrorisme ? », avant d'affirmer crûment que « l'entité sioniste, elle-même, pratique le terrorisme d'État ».

Farid Guellil

EN VISITE D'ÉTAT DE TROIS JOURS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

## L'Algérie déroule le tapis rouge à Mahmoud Abbas

Annoncé de visite en Algérie il y a quelques jours, par voix du chef de la diplomatie nationale dans une interview récemment accordée au quotidien « Al Quds Al Arabi », le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas arrive, à partir d'aujourd'hui, à Alger, dans le cadre d'une visite d'État de trois jours. L'information venait à être confirmée avec détail de précision par la présidence de la République algérienne. « Le Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas effectuera à partir de d'aujourd'hui, une visite d'État de trois jours en Algérie », pouvait-on lire dans un com-

muniqué.

« Nous recevrons le président palestinien Mahmoud Abbas avant la fin de l'année pour confirmer nos positions historiques en faveur de la cause palestinienne », a affirmé Ramtane Lamamra dans les colonnes du journal palestinien basé à Londres.

La visite de Mahmoud Abbas revêt un caractère particulier qu'elle intervient dans la foulée de la normalisation de pays arabes avec l'entité sioniste. Notamment le Maroc qui, ne se contentant pas de tourner le dos aux Palestiniens, a franchi une nouvelle étape, dangereuse que

de conclure un accord militaire, avec Tel-Aviv. Aussi, la visite du chef de l'Autorité palestinienne en Algérie coïncide avec l'accentuation de la violence sioniste dans les territoires palestiniens occupés en violation flagrante des résolutions onusiennes. Un état de fait qui, malheureusement, se passe inaperçu chez le Conseil de sécurité qui assiste sans réaction devant l'escalade des forces israéliennes contre les Palestiniens. L'arrivée de Mahmoud Abbas en Algérie va dans le sens des préparatifs du sommet de la Ligue arabe, prévu mars prochain à Alger.

F. G.

APPEL AU DÉPART DES FORCES ÉTRANGÈRES DONT FRANÇAISES

## Les Nigériens autorisés à manifester à Niamey

La justice nigérienne a autorisé la tenue, aujourd'hui, d'une manifestation, à laquelle ont appelé les associations de la société civile du pays, pour réclamer le « départ des bases militaires étrangères, notamment françaises » présentes dans ce pays, rapportent des médias locaux. Les organisateurs ont fait savoir que, vendredi dernier, la mairie de la capitale nigérienne, (Niamey) leur « a notifié un arrêté d'interdiction de manifester le 5 décembre (aujourd'hui/ Ndlr) pour +risque de trouble à l'ordre

public+ » suite à quoi, rapportent des médias de Maikoul Zodi, coordinateur national du mouvement 'Tournons La Page' qui est parmi les initiateurs de la manifestation, « nous avons saisi un juge de référé qui a rendu son verdict dans l'après-midi de vendredi, une ordonnance autorisant la manifestation ». En plus de cette ordonnance, poursuit-il « le juge a demandé aux forces de l'ordre d'encadrer notre manifestation », indiquant que « premièrement, la manifestation c'est pour exiger le départ pur et simple

de toutes les bases militaires étrangères notamment françaises » a-t-il précisé. Poursuivant que « cela fait huit ans qu'elles sont ici et nous n'avons pas constaté un changement de recul de l'insécurité », a expliqué Zodi, la manifestation doit également, ajoute-t-il « rendre hommage à nos frères tombés à Téra », une ville dans l'ouest du Niger où trois manifestants ont été tués après des heurts « autour d'un convoi militaire français en route pour Gao, au Mali ». À ce propos le ministère nigérien de l'Inté-

MALI

## Les assises nationales de la refondation du 11 au 30 décembre courant

Reportées après qu'elles devaient se tenir le 23 novembre dernier, les assises nationales au Mali de la refondation auront lieu du 11 au 30 décembre courant ont annoncé, hier, les autorités maliennes. L'objectif de ses assises étant « de donner l'opportunité à toutes les couches sociales maliennes de s'exprimer sur l'avenir du pays ». Il est indiqué dans la dite annonce, rapportent hier des médias locaux, que « le panel des hautes personnalités de la refondation informe l'opinion nationale et internationale qu'en raison des concertations entamées, depuis sa prise de fonction, avec les forces vives de la Nation en vue de trouver le consensus le plus large possible pour une participation la plus inclusive », les dates de la tenue des Assises nationales de la refondation, poursuit-on « ont été décalées et se tiendront du 11 au 30 décembre 2021 » Selon le communiqué, les assises permettront au pays « d'établir un calendrier électoral » en vue de l'élection des responsables à la tête des institutions maliennes.

R. I.

## 31 morts dans une attaque au centre du pays

Une attaque survenue vendredi au Mali contre un camion de forains a fait 31 morts et 17 blessés, selon un bilan établi par le communiqué publié hier par le gouvernement de transition malien. « Des bandits armés non identifiés ont attaqué et incendié le camion transportant des forains à mi-chemin entre le village de Songho et la route bitumée (RN15). Le bilan établi fait état de 31 morts, 17 blessés et le camion calciné », indique le communiqué en soulignant que des renforts étaient « actuellement déployés » dans le secteur pour traquer les auteurs. Selon des témoignages concordants, « le véhicule a été attaqué par les terroristes qui ont assassiné d'abord le chauffeur avant de fermer le véhicule et d'y mettre le feu avec ses passagers à l'intérieur ». Cette attaque meurtrière a été condamnée par de nombreux leaders de la classe politique malienne sur les réseaux sociaux. Dans son communiqué, le gouvernement a tenu à assurer aux populations que « toutes les mesures seraient prises pour arrêter et punir les auteurs de cet acte ignoble et tragique ».

R. I.

rieur a indiqué, pour rappel, dans un communiqué, que « dans sa tentative de se dégager elle (la force française Barkhane :Ndlr) a fait usage de la force », faisant deux morts et 18 blessés. Le ministre avait déclaré que « le convoi de la Force française Barkhane sous escorte de la Gendarmerie nationale en route pour le Mali, a été bloqué, par des manifestants en colère à Téra, région de Tillabéri » affirmant que « dans sa tentative de se dégager elle a fait usage de la force ».

R. I.

**COUPE ARABE DES NATIONS**

# Les Verts battent le Liban et passent aux quarts



Phs : DR

*L'entraîneur de la sélection nationale A', Madjid Bougherra, avait raison en mettant en garde contre la sélection du Liban, son adversaire hier dans le cadre de la deuxième journée de la coupe arabe des nations.*

**E**n effet, les Algériens ont eu toutes les peines du monde pour passer l'écueil du Liban, une équipe qui a déjà fait preuve d'une grosse résistance lors de leur première sortie dans ce tournoi contre l'Egypte.

Pourtant, la domination algérienne dans cette rencontre était presque copieuse. Les Verts, comme à leur habi-

tude, ont commencé en trombe la partie en enclenchant plusieurs raids, sauf qu'ils ont fait face à une grande résistance en défense.

A cet effet, ni Soudani, ni Bounedjah, ni encore Belaili, sont parvenus à transpercer l'arrière garde adverse, bien regroupée autour de son excellent portier. Tout cela a permis aux Libanais de conserver leur cage vierge en première mi-temps.

Lors de la deuxième période, les protégés de Bougherra se sont montrés plus dangereux, ce qui leur a permis de débloquer la situation à la 68' grâce à un penalty ramené par Belaili et transformé magistralement par le capitaine du jour Brahimi.

Au moment où on s'attendait à ce que les Algériens profitent de cette ouverture du score afin de sceller le sort de la partie, ils ont perdu les services du milieu de

terrain, Merizegue, qui a laissé ses coéquipiers amoindris. Une situation ayant obligé le coach national à faire sortir un attaquant pour le remplacer par un milieu de terrain.

Malgré cela, la défense algérienne n'a guère été inquiétée. Mieux, dans le temps additionnel, le rentrant Meziani réussit à doubler la mise, délivrant ses coéquipiers et les incondionnels fans, présents à Doha ou ceux qui ont suivi le match derrière le petit écran.

A l'issue du match, l'excellent Belaili a avoué que l'adversaire a rendu une belle copie, notamment sur le plan défensif. Concernant le prochain adversaire, à savoir, l'Egypte, Belaili a annoncé la couleur en indiquant que ses coéquipiers et lui vont l'aborder avec l'intention de la remporter afin de terminer premiers de leur groupe.

*Hakim S.*

LES DEUX SÉLECTIONS S'AFFRONTENT MARDI PRÈS DE 12 ANS APRÈS

## Le match Algérie-Egypte à guichets fermés

**B**ien que l'Algérie et l'Egypte ne participent pas à la coupe arabe des nations, qui se poursuit à Doha, avec leurs équipes premières, leur rencontre mardi dans le cadre de la troisième journée du premier tour de la compétition suscite déjà l'attention. Ne s'étant plus affrontés depuis la CAN-2010 lorsque les Verts étaient éliminés par les Pharaons en demi-finales, les deux formations vont renouer avec la rivalité à l'occasion de ce rendez-vous. On croit savoir d'ailleurs que cette rencontre se jouera à guichets fermés.

En effet, tous les billets d'accès au stade, mis en vente pour ce "clásico" arabe, ont été écoulés, ont indiqué les organisateurs de la coupe arabe-FIFA. Le match est prévu mardi prochain à 20h et compte pour la dernière



journée du groupe lequel est également composé du Soudan et le Liban.

Du fait de la rivalité qui existe entre les deux équipes, ces deux dernières s'affrontent pour la première place

du groupe, sachant que les deux premiers se qualifieront directement aux quarts de finale, dont les matches sont prévus les 10 et 11 décembre.

L'Algérie et l'Egypte sont les équipes favorites du groupe

pe pour la qualification, mais le prestige et surtout la rivalité entre les deux sélections ont fait que le match revêt un caractère spécial.

En coupe arabe Fifa qui se déroule au Qatar, l'Algérie a éliminé lors de la première journée le Soudan sur le score de 4-0, alors que l'Egypte a disposé du Liban sur le score étonnant de 1-0. Hier, les deux antagonistes ont donné la réplique, respectivement au Liban et au Soudan. Pour rappel, le vainqueur de la coupe arabe empochera une prime de 5 millions de dollars, alors que le finaliste aura 3 millions de dollars et le troisième se contentera de 2 millions de dollars. Une chose est sûre : tous les regards seront braqués mardi vers Doha à l'occasion de ce match qui fait déjà retenir le souffle.

*H. S.*

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

## FAUTE D'AUTORISATION La JSK restera confinée à Zéralda

La demande de la JS Kabylie d'être transférée au Centre technique national de Sidi Moussa, pour pouvoir s'entraîner pendant le confinement qui lui a été imposé à son retour d'Eswatini, "a été refusée" selon le club de Ligue 1, qui devra donc rester dans son lieu actuel d'isolement, à Zéralda (Alger-Ouest).

« La direction de la JS Kabylie tient à informer ses fidèles supporters et fans que l'équipe se trouve toujours et restera en confinement à l'hôtel de Zéralda, bien que des assurances nous aient été données hier (ndlr, jeudi), pour que la délégation puisse être transférée au Centre technique de la Fédération à Sidi Moussa » a indiqué le représentant algérien en Coupe de la Confédération. La JSK a été placée en confinement à l'Hôtel de Zéralda dès son retour d'Eswatini, où elle s'était inclinée (1-0) contre l'équipe locale des Royal Léopards, car ce pays est touché par l'Omicron, le nouveau variant du Covid-19, et les autorités sanitaires ont donc ordonné à ce qu'elle soit placée en isolement, pour éviter une éventuelle propagation du virus, en cas d'infection chez les

## TRANSFERT Redouane Zerdoum rejoint le Club Africain

L'attaquant algérien Redouane Zerdoum, libre de tout engagement depuis son départ de l'ES Sahel, s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec l'autre formation de Ligue 1 tunisienne, le Club Africain, a annoncé vendredi la direction du club. Zerdoum (22 ans), dont le contrat avec le club phare de Sousse a été résilié à l'amiable en octobre dernier, a décidé de continuer sa carrière en Tunisie, en acceptant la proposition de l'actuel 2e au classement du groupe B du championnat tunisien. Sélectionné par le coach de l'équipe nationale A', Madjid Bougherra dans sa liste élargie, en vue de la Coupe Arabe de la Fifa qui se déroule à Doha (30 novembre - 18 décembre), Zerdoum se trouvait dans une situation d'incertitude après la fin de son aventure avec l'ES Sahel. Disposant de quelques touches pour un retour en Algérie, l'ancien buteur du NA Hussein-Dey a finalement décidé de rester en Tunisie en vue de relancer une carrière perturbée par les blessures. Arrivé à l'ES Sahel en 2020, Zerdoum a disputé 23 matchs, toutes compétitions confondues, inscrivant deux buts et déclinant une passe décisive. Zerdoum va retrouver au Club Africain deux joueurs algériens : le défenseur Nabil Lamara et l'attaquant Abdennour Belhocini, transférés à l'actuel respectivement du MC Alger et d'Al-Wakrah SC (Qatar).



Canaris. "Une quarantaine ayant considérablement stressé les joueurs, surtout pendant les deux premiers jours de confinement, car bloqués dans leurs chambres et interdits d'entraînement. Heureusement qu'une solution vient d'être trouvée, pour permettre à l'équipe de s'entraîner et dès aujourd'hui (vendredi, ndlr) à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Ain Benian (Alger)" a cependant rassuré le club dans un communiqué. La direction de la JSK a tenu à préciser qu'elle "ne conteste nullement la décision de confinement de la délégation à titre préventif, mais s'insurge contre le fait que cette mesure ne soit pas accompagnée d'actions particulières, d'autant plus qu'il s'agit d'une équipe sportive professionnelle, qui représente les couleurs nationales dans une compétition internationale". "La direction de la JSK, qui a pris ses fonctions depuis moins de trois mois maintenant, constate avec amertume et regret, que toutes les doléances tendant à redresser la situation précaire du club restent sans suite, bien qu'avec toute la volonté et les sacrifices, nous essayons de sortir le club de la torpeur qui lui a été imposée. Cette affaire de confinement n'est que la goutte qui vient de faire déborder le vase" a-t-on ajouté. "Dès la

levée de ce confinement, une réunion extraordinaire du conseil d'administration sera convoquée, pour décider des mesures appropriées à prendre, avec un esprit déterminé à aller au bout du projet de réhabilitation du club, malgré toutes les embûches. Il devient primordial plus que jamais, que toute la famille de la JSK s'allie au club pour relever le défi", a affirmé la même source. D'ici là, les coéquipiers du capitaine Réda Bensayah, auront l'occasion de reprendre l'entraînement à Ain Benian et se préparer ainsi pour les prochaines échéances officielles dont le match retour de la Coupe de la Confédération. Ce dernier était initialement prévu dimanche, au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou, mais suite au confinement des Canaris, il a été reporté à une date ultérieure. Alors que la pandémie a déjà fauché plus de cinq millions de vies dans le monde depuis fin 2019, l'arrivée durant la semaine écoulée du variant Omicron a été jugée "préoccupante" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Identifié en Afrique du Sud, il a poussé de nombreux pays à fermer leurs frontières à l'Afrique australe alors qu'ils venaient parfois à peine de se rouvrir au monde.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL - RETOUR) JSS- HEARTS OF OAK, CET APRÈS-MIDI À 17H45 Les Bécharois en quête de «remontada»

La JS Saoura, dos au mur, aura à cœur de renverser la vapeur, dimanche au stade du 20-août 1955 de Béchar (17h45), face au Ghanéens des Hearts of Oak, pour tenter de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), à l'occasion du 2e tour préliminaire additionnel (retour). Battue lors de la première manche disputée dimanche dernier à Accra (2-0), la formation de Béchar sera face à la nécessité de réaliser une "remontada" face à une équipe ghanéenne, qui cherchera à préserver son précieux avantage. "Nous sommes dans l'obligation de remonter les deux buts. Je pense que nous avons les moyens de le faire à domicile, pour peu qu'on soient appliqués et concentrés. Nous allons pressés haut l'adversaire, en raison de la situation pandémique liée au variant Omicron, dont l'Eswatini est fortement touché, à l'instar de plusieurs autres pays de l'Afrique australe.



plan de l'effectif, la JSS se présentera sans deux de ses cadors : le gardien de but Zakaria Saidi, suspendu suite à son expulsion dans le dernier quart d'heure du match aller, et le milieu de terrain Mohamed Daoud, blessé à la cheville. La JSS va devoir ainsi retrouver son terrain fétiche de Béchar, après avoir été contrainte de déménager au stade d'Omar-Hamadi d'Alger, pour recevoir les Mauritanais de l'ASAC Concorde (1-1), au 2e tour préliminaire (retour). Cette rencontre se

## ELIMINATOIRES MONDIAL 2022

### La FIFA rejette la plainte de l'Afrique du Sud

La Fédération internationale de football (FIFA) n'a pas donné suite à la plainte de l'Afrique du Sud après sa défaite (0-1) contre le Ghana lors de leur match de qualification décisif pour la Coupe du monde 2022 le mois dernier. La Commission de discipline de la FIFA a décidé que la réclamation était irrecevable, sans fournir plus de détails. Ce match a permis au Ghana de doubler sur le fil l'Afrique du Sud et d'arracher le billet pour les barrages de qualification africains pour la Coupe du monde dans le groupe G. "Nous avons reçu la décision sans détail et demanderons les raisons à la FIFA. Nous examinerons nos options", a déclaré vendredi le directeur général de la SAFA, Tebogo Motlanthe, dans un communiqué. La Fédération sud-africaine (SAFA) estimait avoir été "volée" par l'arbitre sénégalais Maguette Ndiaye et ses assistants, expliquant que celui-ci avait accordé un penalty douteux aux Ghanéens et avait pris plusieurs décisions douteuses.

## AC MILAN

### Saison terminée pour Simon Kjaer

Le défenseur central danois de l'AC Milan Simon Kjaer, qui s'est blessé mercredi contre le Genoa, a été opéré avec succès vendredi, a indiqué le club italien dans un communiqué, mais sa saison est d'ores et déjà terminée. Kjaer a subi "une arthroscopie du genou gauche pour reconstruire le ligament croisé antérieur et la réinsertion du ligament latéral interne. L'intervention a parfaitement réussi mais les délais de guérison sont estimés à six mois", précise le communiqué. La saison du défenseur de 32 ans, qui a terminé au 18e rang du Ballon d'Or, est donc terminée, et le club devrait se mettre en quête d'un remplaçant lors du mercato hivernal. Le Danois est sorti sur une civière lors de la victoire sur le terrain du Genoa mercredi en Serie A. Milan, deuxième du championnat à un point du leader Naples, accueillera la Salernitana (20e et dernier) samedi puis Liverpool mardi en Ligue des champions, avec l'obligation de battre les Anglais et d'espérer un match nul entre l'Atlético de Madrid et Porto pour se qualifier pour les huitièmes de finale.

## PREMIER LEAGUE

### West Ham fait tomber Chelsea !

Deux de chute pour Chelsea ! Hier en début d'après-midi, les Blues, déjà défaits cette saison par Manchester City (0-1), ont été renversés sur la pelouse de West Ham (3-2), en ouverture de la 15e journée de Premier League. Au London Stadium, les hommes de Thomas Tuchel ont pourtant mené deux fois au score, grâce à Thiago Silva (29e) et Mason Mount (44e). Mais les Hammers ont fait la différence par l'intermédiaire de Manuel Lanzini, sur penalty (40e), Jarrod Bowen (56e) et Arthur Masuaku (87e). C'est évidemment une très mauvaise opération pour Chelsea, qui pourrait perdre la tête du classement. Le

## MANCHESTER UNITED

### Cristiano Ronaldo: l'éternelle quête de records

Il veut tous les records, et ses 36 ans n'y changent rien: Cristiano Ronaldo l'a encore prouvé jeudi en inscrivant les 800e et 801e buts de sa carrière d'un pénalty tout en puissance, avec Manchester United, contre le club rival Arsenal.

Une première réalisation du renard des surfaces, une autre en force, ponctuée d'une célébration désormais culte: la soirée de "CR7" est à l'image de sa vie sur les terrains de football, marquée par sa volonté de pousser au maximum tous les curseurs.

5. Comme le nombre de Ballons d'or qu'il a remportés dans sa carrière. Il a décroché la récompense individuelle suprême pour la première fois en 2008, devant Lionel Messi, avec qui il s'est livré depuis à un duel sans merci. Ronaldo sera aussi récompensé en 2013, 2014, 2016 et 2017. Mais l'Argentin a fait mieux avec sept trophées à ce jour.

7. Comme son numéro de maillot fétiche, celui dont il a fait une marque, "CR7". Il le porte depuis son arrivée à Manchester United en 2003, reprenant un maillot mythique des "Red Devils" notamment porté avant lui par George Best, Eric Cantona ou David Beckham. A son arrivée au Real en 2009, il a porté le 9 une saison, le



7 étant la propriété de Raul, mais l'a récupéré dès la saison suivante.

14. Comme le nombre de buts marqués en phases finale de l'Euro. Avec les cinq buts marqués lors du dernier Euro, en juin, Ronaldo est devenu le meilleur buteur de l'histoire de la compétition, devant les 9 buts de Michel Platini. Le Portugais détient aussi le record de participations, avec cinq, dans cette compétition qu'il a remportée en 2016.

36. Le nombre de fois où il a affronté Lionel Messi. L'Argentin est l'adversaire que le Portugais a rencontré le plus souvent dans sa carrière (toutes compétitions confondues), à égalité avec Sergio Busquets et Andres Iniesta, selon les données du site spécialisé Transfermarkt.

140. Comme le nombre de buts marqués en Ligue des champions (hors barrages de qualification), compétition qu'il adore et dont il est le meilleur buteur. Son premier poursuivant est Lionel Messi, avec 120 réalisations.

181. Comme le nombre de matches de Ligue des champions disputés par Ronaldo. Il a dépassé le record détenu par le gardien espagnol Iker Casillas (177). Suivent Xavi Hernandez (151) et Lionel Messi (153).

## FC BARCELONE

### Pedri raconte son année complètement folle

Lauréat du trophée Kopa, récompensant le meilleur jeune joueur de l'année, Pedri s'est confié sur son éclipse expresse, lui qui était encore il y a quelques mois seulement un parfait inconnu.

Dire qu'il y a un peu plus d'un an, personne ne le connaissait. Depuis, Pedri est devenu l'un des symboles d'un Barça, qui cherche à se retrouver, en plus d'être un incontournable en sélection où il a atteint la demifinale de l'Euro et la finale des Jeux Olympiques au prix d'une saison marathon de 73 matches disputés (52 en club, 10 avec la Roja et 11 avec l'équipe olympique ! Un record mais également un danger pour un joueur, même si celui-ci est en pleine force de l'âge. Car faut-il le rappeler, Pedri n'a que 19 ans et déjà il brille. En début de semaine, le Canarien a soulevé le trophée Kopa récompensant le meilleur jeune joueur de l'année, succédant à Mbappé et De Ligt, après avoir déjà remporté le Golden Boy. Avec 89 points, le créateur a largement dominé ses adversaires, relayant son plus proche concurrent, Jude Bellingham, à 60 points. Le

entretien à France Football ce samedi.

### IL IMPRESSIONNE DÉJÀ TOUT LE MONDE

L'adaptation fut finalement très rapide. Accompagné de ses parents et de frère, Pedri a vite trouvé ses marques dans cette nouvelle vie. Et que dire sur le terrain, où il est devenu en quelques semaines un élément important du dispositif de Ronald Koeman. Buteur pour sa première en Ligue des Champions face à Ferencvaros, il enchaîne ensuite les titularisations même si les résultats du club ne sont pas toujours au rendez-vous. Son agilité et sa vista dans l'entrejeu impressionnent pour un si jeune élément. Ses prises de risques sont souvent récompensées. On le compare déjà à ses illustres prédécesseurs, Xavi, qui est désormais son nouvel entraîneur, et Iniesta. Mieux encore, il semble avoir adopté un rythme de vieux briscard, comprenant parfaitement les exigences du très haut niveau. Celui qui est maintenant sous contrat jusqu'en 2026 passe plus de temps au centre d'entraînement et n'hésite pas à

faire quelques séances physiques supplémentaires chez lui. Il faut dire qu'il a pu s'inspirer de quelques modèles à son arrivée comme la Pulga. Si Messi n'est plus son coéquipier aujourd'hui, Pedri garde pas mal de souvenirs en sa compagnie. D'ailleurs, lorsque le nouveau joueur du PSG lui demande de se remémorer son meilleur match, l'Espagnol pense immédiatement à l'Argentin. «J'en ai joué pas mal qui me restent en tête. Mais celui contre la Juve en Ligue des Champions restera spécial (victoire 2-0 des Blaugranas en phase de groupes). C'était ma première titularisation. Je découvrais la Ligue des Champions. De plus, on gagne et l'équipe fait un grand match. J'essaye de profiter en tout cas. Avec Leo, c'est facile de s'amuser. Je l'ai toujours dit : c'est le meilleur au monde. A chaque fois que je jouais avec lui, j'allais le chercher. Tu ne te poses pas de question, tu sais qu'il va faire les choses très bien.»

Il s'agit désormais de s'émanciper de ses modèles mais ça ne devrait pas poser problème au caméléon Pedri.

## CHELSEA

### Thomas Tuchel a déjà ciblé ses priorités estivales

Le technicien allemand des Blues possède un avis tranché sur le futur visage de son équipe. L'ancien coach du PSG estime ainsi que son milieu de terrain doit être renforcé. Et il a déjà coché deux noms sur sa liste.

Chelsea réalise un excellent début de saison. Leader de Premier League avec un petit point d'avance sur Manchester City, le club londonien affiche un visage séduisant cette saison. Mais savoir se projeter vers l'avenir, constitue également le travail d'un entraîneur de haut niveau. Thomas Tuchel ne l'occulte pas et a suffisamment décrypté le jeu de son équipe pour identifier les potentielles retouches à apporter. Pas forcément fan du mercato d'hiver, le technicien allemand vise plutôt l'été prochain pour renforcer sensiblement son effectif. Et paradoxalement, c'est dans l'entrejeu que l'ancien coach du Paris Saint-Germain souhaiterait obtenir des renforts, malgré la présence de N'Golo Kanté ou encore Jorginho. Dans son édition du jour, le Telegraph révèle ainsi que deux noms ont été cochés par le principal protagoniste. Le premier fréquente régulièrement la sélection anglaise, il s'agit de Declan Rice. Le milieu de West Ham n'a toujours pas prolongé son bail avec les Hammers. L'intéressé a même éconduit à deux reprises les propositions formulées par sa direction. Si cette dernière n'envisage clairement pas un départ de son joueur et compte plus que jamais sur lui, elle ne peut s'aligner sur ses exigences financières. Outre l'aspect économique, l'international anglais affiche de grosses ambitions pour le futur.

115 millions. L'investissement - en euros - consenti en 2018 par la Juventus pour l'attirer en Italie. Cette somme comprenait l'indemnité versée au Real Madrid (de l'ordre de 100 M EUR) et les diverses commissions. Chaque année, le joueur pesait pour quelque 86 M EUR sur les comptes de la Juve, entre son salaire (57 M EUR brut) et l'amortissement du transfert sur quatre ans.

### THOMAS TUCHEL APPRÉCIE DECLAN RICE ET AURÉLIEN TCHOUMÉNI

Celle-ci se matérialise par une volonté accrue de remporter des trophées et disputer la prestigieuse Ligue des champions. West Ham parviendra-t-il à accéder aux requêtes de Rice ? Rien n'est moins sûr, et Chelsea compte s'engouffrer dans la brèche. L'intérêt des Blues pour le joueur de West Ham n'a toujours pas disparu, puisque Frank Lampard à l'époque souhaitait déjà l'entraîner. Il semblerait que Thomas Tuchel soit sur une longueur d'ondes similaire... «Declan est un membre important de l'équipe d'Angleterre, donc cela parle de lui-même. Très fort dans la construction et très intelligent dans les passes. Je suis absolument conscient qu'il vient de l'académie et qu'il est très proche de nos gars, » a ainsi commenté l'entraîneur allemand récemment. Outre Declan Rice, Tuchel possède une autre option pour renforcer son entrejeu : Aurélien Tchouaméni. Les quelques années passées en Ligue 1, ont permis au manager des Blues d'apprécier les profils de certains joueurs. Et Tchouaméni a littéralement tapé dans l'œil du coach de Chelsea. Mais attention, l'international français ne manquera pas de prétendants l'été prochain... En attendant, Thomas Tuchel possède une vision claire sur le futur visage de son Chelsea cuvée 2022-2023...

AÏN-DEFLA. ASSOCIATION ECHOUROUK

# Un centre pour enfants autistes prend en charge 450 enfants

*Pas moins de 450 enfants autistes sont pris en charge au niveau du Centre de Ain Defla, pour personnes atteintes de cette maladie, depuis l'année 2013 à ce jour, a-t-on appris vendredi du président de l'association Echourouk qui dirige cette structure.*

Une mission "ardue" vu que la capacité d'accueil du centre assurant le suivi du trouble en question est limitée à 120 enfants, a observé le président de cette association Mustapha Zitouni, à l'occasion de la journée internationale des personnes aux besoins spécifiques célébrée le 3 décembre de chaque année. "Depuis 2013 à ce jour, nous prenons en charge 450 enfants atteints d'autisme à l'échelle de la wilaya de Aïn Defla, soit plus du triple de la capacité d'accueil (120 enfants) du centre que nous gérons dans le cadre du suivi de ce trouble, un état de fait qui rend notre mission des plus ardues", a-t-il dit. Faisant remarquer que le Centre constitue le point de mire des parents d'enfants autistes des 36 communes de la wilaya, il a noté que dans l'état actuel des choses, la mise en place du système de la double vacation est impossible à cause, notamment, du manque d'encadrement qualifié. Cette situation a contraint les enfants résidant loin du chef-lieu de wilaya à ne se rendre à cette structure que deux fois par semaine, une "solution" anti pédagogique car privant l'enfant de bien de choses contribuant à son épanouissement et à son autonomie (sorties sur terrain, ateliers), a-t-il regretté. Tout en faisant état d'enfants raliés au centre pour autistes, à partir de localités situées parfois à plus de 60 km du chef-lieu de wilaya, il a soutenu que "l'unique solution à cette situation consiste en la mise en place d'annexes au niveau des plus grandes communes de l'est et de l'ouest de Aïn Defla". "Si l'on veut épargner aux enfants et à leurs parents le calvaire des déplacements vers le chef-lieu de wilaya, il est nécessaire de mettre en place des annexes au niveau des plus grandes communes de l'est et de l'ouest de la wilaya", a-t-il recommandé. M. Zitouni a évoqué, par ailleurs, les problèmes de famille que l'autisme de l'enfant a



engendré, relevant que les couples où un enfant souffre de ce trouble sont soumis à une si forte pression que certains finissent par divorcer.

## LA DÉMYSTIFICATION DE LA MALADIE, UNE PRIORITÉ

Observant qu'à l'échelle mondiale, l'autisme est plus vu sous l'angle d' "handicap intellectuel" que de "retard mental", le Dr Hassi Chahrazad, pédopsychiatre activant au sein du centre, a mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce de la maladie et des soins avant l'âge de 3 ans. "Si le médecin généraliste, ou la maman ayant notamment eu de grandes difficultés lors de l'accouchement, constatent que vers 6 mois, l'enfant ne ressemble visiblement pas à ses semblables et que son comportement atteste d'un trouble mental, il y a lieu de l'orienter rapidement vers un spécialiste en santé mentale", a-t-elle insisté. Cette démarche est à même d'atténuer des effets d'une potentielle pathologie mentale dont l'enfant pourrait être atteint plus tard, a-t-elle noté, mettant en exergue les risques se rapportant au mariage consanguin et l'importance du bilan prénuptial. Relevant la complexité de la prise en charge de l'autisme, laquelle repose sur une approche thérapeutique, pédagogique et éducative, elle a noté que cette dernière nécessite la conjugaison des efforts de plu-

sieurs intervenants. "Pour une prise en charge efficace de l'autisme, au moins six spécialistes sont requis, en l'occurrence un pédopsychiatre, un éducateur spécialisé, un neurologue, un psychomotricien, un orthophoniste et un ergothérapeute, c'est dire la complexité de la prise en charge de ce trouble", a-t-elle fait savoir. Mme Hacı, également psychiatre et psychothérapeute a, d'autre part, mis l'accent sur l'importance de prodiguer des conseils, notamment aux mamans, en vue de leur faire connaître les techniques inhérentes à la prise en charge de l'enfant autiste.

"Il est absolument nécessaire que les parents sachent que les pédopsychiatres ne sont pas des magiciens, mais des spécialistes dont le travail ne peut porter ses fruits sans une réelle implication de leur part", a-t-elle insisté, appelant à une meilleure prise en charge de cette pathologie qui constitue, pour nombre de citoyens, un sujet "tabou". Observant que les préjugés ont la peau dure, elle a mis l'accent sur l'importance de "démystifier" l'autisme et de faire comprendre aux gens que les enfants autistes peuvent intégrer la vie sociale. Et de rappeler cette citation du célèbre physicien Albert Einstein (1879-1955) "Tout le monde est un génie, mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide".

## BLIDA. NAFTAL Stock de sécurité en bonbonnes de gaz butane dans les localités reculées

Des mesures anticipatives ont été prises par l'entreprise NAFTAL à Blida afin d'assurer la disponibilité d'un stock de sécurité en bonbonnes de gaz butane au niveau des localités reculées de la wilaya, a-t-on appris, vendredi, de la responsable du département commercial de cette société. Mme Mahdia Djabali a indiqué à l'APS qu'afin de garantir la disponibilité de ce produit énergétique très demandé durant la saison froide, le district GPL (gaz de pétrole liquéfié) de la société a doté l'ensemble des localités reculées de Blida qui risquent d'être isolées par des chutes de neige qui couperaient les accès vers ces zones en stocks de sécurité en bouteilles de butane afin de prévenir toute pénurie. Ces localités ont reçu des quotas de 210 à 280 bonbonnes de gaz butane a-t-elle dit précisant que les communes concernées par cette mesure sont Souhane, une localité montagneuse située sur les hauteurs de Larbaa qui a été dotée d'un stock de sécurité de 210 bouteilles et Chréa sur les hauteurs de Blida où d'importantes chutes de neige sont enregistrées qui a bénéficié de 280 bouteilles de gaz butane. Outre les communes de Blida, ce même district GPL qui couvre trois autres wilayas, qui sont Médéa, Tipasa et une partie de Aïn Defla, a également constitué des stocks de sécurité au niveau des communes enclavées de ces trois circonscriptions. Il s'agit de la commune montagneuse de Beni Mil-leuk à Tipasa qui a été dotée de 280 bouteilles de gaz butane et des localités de Zoubiria, Ouled Brahim, Bouaichoune et Ouled Bouachra de Médéa qui ont bénéficié chacune d'un stock de 2010 unités. À noter que le district GPL de Blida a augmenté depuis le début de la saison froide ses capacités de production de bonbonnes de gaz butane en passant de 30 000 unités/jour à 40 000 unités/jour afin d'éviter une éventuelle pénurie de ce produit énergétique.

SIDI BEL-ABBÈS. COVID-19

## Un plan d'urgence en prévision de la 4e vague

La direction de la santé de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a élaboré un plan d'urgence en prévision de la quatrième vague de la pandémie du Covid-19, en augmentant le nombre de lits dans certains services médicaux, a-t-on appris de cette instance. Un cadre de la santé, le Dr Djamel Laamara a indiqué qu'une réunion de travail s'est tenue à cet effet, en présence de tous les chefs de services médicaux concernés (épidémiologie, médecine préventive) et des conseils médicaux du CHU "Abdelkader Hassani" et de l'établissement hospitalier de traitement des cas de Covid-19 "Dahmani Slimane".

Outre les lits à fournir à travers différents établissements médicaux chargés du traitement des malades du Coronavirus, des unités médicales seront constituées au niveau des services médicaux à l'instar de celui de pédiatrie relevant du CHU

"Abdelkader Hassani" qui sera doté de dix lits extensibles, tout comme dix autres lits au niveau de l'établissement hospitalier de gynécologie obstétrique pour la prise en charge des femmes enceintes atteintes de cette épidémie.

Concernant la disponibilité de l'oxygène médical, le même responsable a révélé que la wilaya s'est dotée dernièrement de quatre générateurs d'oxygène, deux au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en traitement du Covid-19 "Dahmani Slimane", un au CHU "Abdelkader Hassani", un autre au niveau de l'EPH de Telagh, outre 176 concentrateurs d'oxygène de 10 litres et 24 autres de 5 litres à travers différents établissements sanitaires. Par ailleurs, Dr Djamel Laamara a signalé que dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, plus de 194.000 personnes ont été vaccinées contre le Covid-19 depuis le lancement de la cam-

pagne de vaccination, notant que l'opération de vaccination a ralenti puis a été activée dernièrement avec l'ouverture d'un point de vaccination à la place

du 1er novembre et l'organisation de campagnes de sensibilisation avec la participation d'acteurs sur l'importance de la vaccination.

TAMANRASSET. COMMERCE

## Plus de 390 tonnes de produits alimentaires saisis dans un dépôt non déclaré

Pas moins de 391,03 tonnes de produits alimentaires de base soutenus ont été saisis à Tamanrasset par les éléments de la brigade économique et commerciale de la sûreté de wilaya, au niveau d'un entrepôt non déclaré, a rapporté samedi un communiqué de la sûreté de wilaya. Agissant sur informa-

tions précises concernant l'existence d'un entrepôt non déclaré aux services du Commerce, les éléments de la brigade précitée, accompagnés de ceux de contrôle relevant de la direction du Commerce de la wilaya, se sont rendus sur les lieux, un local de commerce de gros au quartier Tihagouine (chef lieu de

wilaya), disposant d'un dépôt de stockage, a indiqué le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cependant, l'investigation plus poussée a conduit à la découverte d'un autre dépôt, non déclaré celui-là, exploité pour des activités commerciales "suspectes", a précisé la source en

signalant que la marchandise objet de la saisie a été évaluée à 391,03 tonnes de produits alimentaires de base (semoule, farine, huile de table, sucre, pâtes alimentaires, ..). Une enquête concernant cette affaire a été ouverte, en coordination avec les instances judiciaires de Tamanrasset.

COVID-19

# Omicron détecté dans un nombre croissant de pays

*Un nombre toujours grandissant de pays signalait vendredi des cas du variant du coronavirus Omicron qui, même si l'OMS dit n'avoir à cette heure pas connaissance de cas mortels, inquiète au point que le Fonds monétaire international (FMI) envisage de réviser ses prévisions de croissance mondiale.*



Plus d'une semaine après l'annonce par l'Afrique du Sud de sa découverte, ce nouveau variant a été recensé dans 38 pays et fait souffler un vent de panique sur la planète, poussant nombre de pays à durcir leurs mesures sanitaires mais aussi à fermer leurs frontières. En se propageant aussi rapidement, Omicron "peut ébranler la confiance" et provoquer "probablement des révisions à la baisse de nos projections d'octobre pour la croissance mondiale", a indiqué vendredi la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. Dans le même temps, la pandémie de Covid-19 continue de faire des ravages dans certains pays: selon son agence statistique, la Russie a enregistré près de 75.000 morts durant le seul mois d'octobre, le plus meurtrier à ce jour dans le pays de 145 millions d'habitants depuis le début de la pandémie qui y a au total tué 520.000 personnes. A travers l'Espace économique européen (Union européenne plus Norvège, Islande et Liechtenstein), 109 cas étaient recensés vendredi à la mi-journée, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). En France, 12 cas ont été recensés, selon les autorités sanitaires, les Etats-Unis en comptant pour leur part 10 au total, dont deux concernant des malades n'ayant pas voyagé à l'étranger, signe que les transmissions sont désormais aussi locales. L'Australie a pour sa part annoncé vendredi trois premiers cas à Sidney, malgré l'interdiction faite aux étrangers d'entrer sur son territoire et les restrictions de vols vers l'Afrique australe. L'Espagne aussi a détecté son premier cas de contamination locale, un homme vacciné de 62 ans n'ayant effectué aucun voyage. La Tunisie et le Mexique ont eux annoncé vendredi leurs premiers cas. En octobre, le FMI avait déjà révisé en baisse ses prévisions de hausse du PIB mondial à 5,9% cette année, en raison notamment d'une vaccination inégale à travers le monde. Selon les statistiques de l'ONU, environ 65% des habitants des pays les plus développés ont reçu

au moins une dose d'un vaccin contre le Covid-19, contre seulement 7% dans les pays les moins développés. L'émergence du variant est "la preuve ultime" du danger des inégalités, a déclaré à l'AFP le président de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR), Francesco Rocca, rappelant la menace de voir des "variants très nouveaux dans des endroits où le taux de vaccination est très faible".

## NOMBREUSES INCONNUES

Si le nouveau variant semble extrêmement contagieux, un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Christian Lindmeier, a expliqué vendredi n'avoir reçu "aucune information rapportant des décès liés à Omicron". De plus en plus de pays faisant des tests pour détecter le nouveau variant, "nous aurons plus de cas, plus d'informations, et - bien que j'espère que non - possiblement des morts", a-t-il souligné. Au total, Omicron a été détecté dans 38 pays et le variant est désormais répandu dans les six régions de l'OMS, a indiqué la responsable technique de l'organisation pour le Covid-19, Maria Van Kerkhove, durant le même point presse. L'OMS juge "probable" que le variant se répande au niveau mondial d'autant que, selon une étude sud-africaine,

Plus d'une semaine après l'annonce par l'Afrique du Sud de sa découverte, ce nouveau variant a été recensé dans 38 pays et fait souffler un vent de panique sur la planète

le risque d'attraper une nouvelle fois le Covid-19 est trois fois plus important avec Omicron qu'avec les variants Beta et Delta. En Afrique du Sud, le nouveau variant est déjà dominant et les autorités sanitaires ont signalé un pic de contaminations chez les enfants, sans qu'on sache pour le moment s'il est lié à Omicron.

## NOUVELLES RESTRICTIONS EN CASCADE

Jamais un variant du Covid-19 n'avait provoqué une telle panique depuis l'émergence de Delta, actuellement dominant et déjà très contagieux. Partout dans le monde, les annonces de mesures radicales et de restrictions des déplacements se multiplient. Après l'Autriche, l'Allemagne s'oriente vers la vaccination obligatoire, une loi en ce sens devant être exa-

minée par le Parlement d'ici la fin de l'année. Le gouvernement irlandais a lui annoncé vendredi soir de nouvelles restrictions, dont la fermeture des discothèques du 7 décembre au 9 janvier tandis que la Grèce a raccourci les délais pour obtenir une troisième dose. La Suisse va supprimer samedi la quarantaine obligatoire à l'entrée du pays pour les vaccinés, mais va durcir les exigences de tests. En Asie, au lendemain de l'annonce par Singapour de deux cas, la Malaisie et le Sri Lanka ont signalé leurs premiers cas vendredi, à chaque fois des voyageurs revenant d'Afrique. Pour l'heure, a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, l'insuffisance de la couverture vaccinale et du niveau de dépistage, notamment en Afrique, constituent "une recette parfaite pour que des variants se reproduisent et s'amplifient". Divers laboratoires, dont Moderna, AstraZeneca, Pfizer/BioNTech et Novavax, se sont dits confiants dans leur capacité à créer un vaccin contre Omicron. La Russie travaille elle aussi sur une version de son Sputnik V ciblant spécifiquement ce variant. Le Covid-19 a fait au moins 5.233.111 morts dans le monde et contaminé près de 265 millions de personnes depuis fin 2019, selon un comptage de l'AFP.

AFGHANISTAN

## Le HCR appelle à un soutien des déplacées de force à l'approche de l'hiver

L'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé un appel pour un soutien beaucoup plus important face aux besoins humanitaires aigus et croissants des personnes déplacées par le conflit en Afghanistan - parmi lesquelles 700.000 ont été déplacées au cours de l'année 2021. "Le manque d'abris isolés contre le froid, de nourriture, de vêtements chauds, de combustible pour le chauffage et de fournitures médicales en quantité insuffisante ne sont que quelques-uns des problèmes auxquels les personnes déplacées de force sont confrontées en Afghanistan, alors que les températures commencent à descendre en des-

sous de zéro", a déclaré le porte-parole du HCR Babar Baloch lors d'une conférence de presse tenue vendredi à Genève.

"Les températures devraient descendre jusqu'à -25 degrés, et de nombreuses familles déplacées n'ont pas d'abri adéquat - une condition essentielle pour survivre au froid glacial", a prévenu le porte-parole. D'après lui, "la crise humanitaire s'aggrave chaque jour en Afghanistan. La faim dans le pays a atteint des niveaux sans précédent. Près de 23 millions de personnes - soit 55% de la population - sont confrontées à des niveaux de faim extrêmes, et près de 9 millions d'entre elles sont menacées de famine".

LARGE DE GHAZA

## Des pêcheurs palestiniens ciblés par des tirs de la marine sioniste

La marine de l'occupation sioniste a ouvert le feu samedi sur des pêcheurs palestiniens au large de la bande de Gaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources palestiniennes locales, citées par l'agence de presse, des vedettes de la marine israélienne ont tiré des balles réelles et utilisé des canons à eau contre des bateaux de pêche palestiniens. Aucun blessé n'a été signalé. Les forces d'occupation israéliennes ont également agressé des agriculteurs près de la ville de Khan Younes. Environ 4.000 pêcheurs de l'enclave palestinienne, ayant quelque 24.000 familles en charge, subissent régulièrement des attaques et des harcèlements des forces navales israéliennes, ce qui affecte négativement la saison de pêche qui a diminué en raison de l'intimidation continue par Israël, outre les répercussions de la pandémie de Covid-19. La marine israélienne utilise généralement des mitrailleuses lourdes, des obus et des canons à eau pour harceler les bateaux de pêche palestiniens. L'accès des Palestiniens aux eaux territoriales de Gaza a aussi été limité, passant à seulement trois milles au large. La mer de Gaza devrait s'étendre à 20 milles marins de la côte, conformément aux accords de paix d'Oslo signés par l'entité sioniste et l'Organisation de libération de la Palestine, mais l'occupation a une forte présence navale limitant tout trafic entrant ou sortant de l'enclave, ou encore la distance que les pêcheurs de cette ville peuvent parcourir, nettement moins que la distance prévue dans ces accords. Deux millions de Palestiniens vivent dans la bande de Gaza, soumise à un blocus israélien depuis près de 15 ans, qui a détruit l'économie locale et affecté les moyens de subsistance des Palestiniens (chômage élevé et pauvreté sans précédent).

NIGERIA

## Sept militaires tués dans une attaque terroriste

Sept militaires nigériens ont été tués vendredi dans une attaque terroriste contre un poste de l'armée dans le nord-est du Nigeria, proche de la frontière avec le Cameroun, ont affirmé à la presse des sources militaires. Des combattants du Groupe auto-proclamé "Etat islamique" (EI/Daech) en Afrique de l'Ouest (Iswap), à bord de plusieurs vans équipés d'armes automatiques ont attaqué cette base située dans la ville de Rann aux alentours de 01H00 GMT, provoquant d'intenses combats avec des militaires nigériens, ont affirmé ces sources. "Les troupes ont repoussé cette attaque mais nous avons perdu 7 soldats, dont deux officiers" a précisé un officier militaire cité par l'AFP.

Ces combattants se sont rabattus dans les tranchées construites autour de la ville et ont tiré à l'aide de lance-roquettes sur les troupes qui les poursuivaient, selon un autre officier militaire, qui a communiqué le même bilan. L'attaque a forcé les habitants de cette ville à fuir leur domicile, selon cette source qui a demandé à garder l'anonymat.

ALGER

# L'Ensemble «El Djazira» de musique andalouse anime un concert

Un concert prolifique de musique andalouse a été animé vendredi à Alger par l'Ensemble "El Djazira", dans une ambiance conviviale et devant un public peu nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus.

Sous la direction du maestro Bachir Mazouni au violon, l'Orchestre, en nombre réduit, de l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse, accueilli à la salle de cinéma "Sahel" à Chéraga, a embarqué l'assistance dans une belle randonnée onirique, à travers un programme déployé en deux parties, qui a mis en valeur la richesse du patrimoine andalou. Dans le mode Sika, douze instrumentistes, dont trois musiciennes, ont entamé le premier volet du récital avec inqilab "Min houbi had el ghazala", interprété en chœur par l'ensemble, suivi dans le mouvement n'çraf de, "Tabaât rouhi hawaha", "Ya chabih dhey el hilal", "Ya saki la taghefel" pour conclure avec un enchaînement de kh'lasset. Les voix cristallines, sopranes et ténors d'Imene Aitouche au violon, Hafida Boungab et Hamouche Bacero au luth, ainsi que Ahmed Fouanis à la mandole, ont orné le silence de la salle avec des sorties en solo très appréciées par l'assistance, brillamment rendues dans la lenteur apaisante de la cadence n'çraf et la légèreté entraînant du mouvement kh'lasset. Au tour de Bachir Mazouni, à la voix présente et étoffée, également soutenu au R'bab par Ryma Cherbane, aux percussions par Azeddine Zaafi et Abdelkader Beneddine, ainsi que Tayeb Mohamedi à la guitare et Samy Bentouri au piano, d'interpréter un florilège de chants Hawzi et aâroubi, permettant une deuxième partie plus chaleureuse, qui a constitué, entre autres pièces, "Khatiri bel djefra t'âadeb", "Ya dhou aayani" et "Dekhil hassbek ya would ettir". Ya men dara men naâchaqou, Mahla charab",



Laqitouha fi tawafi tes'â, Selli houmoumek, Mata nestarihou, Bekri win kount m'henni, Kane m'âkoum djet, Mahla el âchiya, El khilaâ taâdjebni, ?chiyatoun, sont autant de pièces rendues par l'ensemble qui rappellent la richesse et la diversité du genre andalou. Transitant par plusieurs modes dont le Moual et Raml el mayâ ainsi que différentes cadences rythmiques, les sonorités des instruments conventionnels de la musique andalouse (Violon, oud, r'bab), mêlées aux sons denses de, la mandole du professeur Amar Sari et Ahmed Fouanis, ainsi que le banjo de Mourad Bernoussi intégrés dans l'orchestration, ont mis en valeur le travail de recherche et la quête d'une identité sonore qui caractériserait l'association "El Djazira".

Le public, peu nombreux, a longtemps applaudi l'ensemble des artistes, savourant chaque instant du concert dans la délectation. Fondée en 1993, l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse vise à "vulgariser et promouvoir" la musique andalouse, à travers une approche nouvelle consistant à inscrire cette musique savante dans l'universalité

en tenant compte de l'authenticité de ses contenus, présentés dans des formes modernes et hautement esthétiques, peut-on lire sur le document de présentation de l'association. Pour ce faire, l'orchestration chez l'Ensemble "El Djazira" a intégré des instruments peu ou pas utilisés dans la formation académique traditionnelle, à l'instar de la clarinette, la flûte traversière, le piano et le violoncelle, entre autre, présents aux côtés d'instruments conventionnels, comme le luth, la kouitra, le R'beb, le qanun, la mandoline, la derbouka et le tar.

Ouverte à l'année pour accueillir de nouvelles recrues et collaborant avec des ensembles issus d'autres disciplines artistiques, l'association "El Djazira" se démarque par sa volonté à s'adapter à tous les genres artistiques dans un élan singulier qui préserve l'authenticité de la musique andalouse. Le concert de musique animé par l'Orchestre de l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse à la salle de cinéma Sahel de Chéraga a été organisé par l'Etablissement Arts et Culture, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

RETROUVÉE AUX ETATS-UNIS

## Une statue hindoue volée revient dans son temple au Népal

Une stèle hindoue datant d'entre le XIe et le XVIe siècles, récemment retrouvée dans un musée aux Etats-Unis, a été réinstallée samedi dans le temple de Katmandou où elle avait été volée 37 ans plus tôt. Dérobée en 1984, cette stèle de pierre représentant les divinités hindoues Lakshmi et Narayan a été restituée au Népal en mars par le FBI et le Dallas Art Museum, qui la louait à un collectionneur depuis 1990. Une enquête de plusieurs mois menée par des experts népalais et américains et par les autorités des deux pays avait permis de découvrir son origine frauduleuse. Samedi, la sculpture a été reconduite vers son temple sur un palanquin et reposée sur son socle d'origine, au son des chants religieux et de la musique traditionnelle. Une réplique que les habitants vénéraient depuis la disparition de l'original a été remise sur le côté. "Nous sommes très contents. Nos



efforts des trois ou quatre dernières années ont été couronnés de succès, tout le monde se réjouit", s'est félicité Dileendra Raj Shrestha, responsable de la Campagne pour la récupération du patrimoine du Népal. La stèle sera désormais protégée par des capteurs laser et des caméras vidéo, a-t-il indiqué. "Nous assistons au début d'une tendance, qui

consiste à rapatrier les dieux du Népal depuis les Etats-Unis, l'Europe et les autres pays où ils ont atterri", s'est réjoui l'ambassadeur américain à Katmandou, Randy Berry. "J'espère qu'il s'agit de la première célébration d'une longue série".

Au Népal, les temples et sites patrimoniaux hindous et bouddhistes rythment la vie

quotidienne. Mais nombre d'entre eux ont été pillés de leurs trésors séculaires, parfois avec l'aide de responsables locaux corrompus, pour alimenter les marchés de l'art occidentaux après l'ouverture du pays au monde extérieur dans les années 1950. "Je crois qu'il y a un changement au niveau mondial.

De nombreux pays réclament la restitution de leurs oeuvres. Et légalement le Népal est dans une très bonne position parce que les exportations n'ont jamais été autorisées", a expliqué la professeur Erin L. Thompson, experte en criminalité artistique, dont un tweet mettant en doute l'origine de la stèle avait déclenché l'enquête. Le rapatriement du patrimoine est devenu un sujet épineux pour les musées du monde entier.

Le Népal a obtenu cette année le retour de six oeuvres volées, et cherche à en récupérer d'autres en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

TLEMCCEN

## Les journées du cinéma amateur à partir d'aujourd'hui

Les septièmes journées de Tlemcen du cinéma amateur se tiendront les 5 et 6 décembre au palais de la culture Abdelkrim Dali, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Organisée par le palais de la culture en collaboration avec le ciné-club de la Maison de la culture Abdelkader Alloula et l'association "El Ibdâa" des activités de jeunes, cette manifestation dédiée à la mémoire du journaliste Nouredine Rahmoun, enregistre la participation de 16 courts métrage et films, a indiqué la conseillère culturelle principale du palais de la culture Abdelkrim Dali chargée du service cinéma, Emtir Hasania. Les participants des wilayas de Tlemcen, d'Oran, d'Ain Témouchent, de Sidi Bel-Abbès, de Tizi Ouzou, de Tissemsilt, de Médéa et de Jijel présenteront des œuvres abordant divers faits de société qui seront évalués par les critiques de cinéma Belhadji Riad, Emtir Boumediene, Djebbour Abdelmadjid et Zemmouri Samir, a précisé la même source. Il est prévu que cet événement s'ouvre avec la projection du court métrage "Inès", de Djamel Pacha de Tizi Ouzou, qui raconte l'histoire d'une fille aux besoins spécifiques. Ce court métrage a remporté le premier prix au festival de wilaya du film et du patrimoine d'Oum El Bouaghi et a remporté plusieurs prix dans des manifestations cinématographiques en Tunisie, en Irak et en Suède. Des conférences sont programmées pour la circonstance sur l'histoire du cinéma algérien, la musique de films, ainsi que la projection d'un documentaire sur l'expérience du compositeur Djeflal Abderaouf de Tlemcen, spécialisé dans la musique de films. Figure également au programme des 7èmes journées du cinéma amateur de Tlemcen un atelier sur le maquillage et le déguisement cinématographique, encadré par un spécialiste du domaine, Djaafri Toufik Hocine, au profit d'un groupe d'élèves et d'universitaires.

CINÉMA

## Décès du comédien britannique Antony Sher

L'acteur britannique Antony Sher, primé pour sa carrière au théâtre mais aussi actif au cinéma, est décédé à l'âge de 72 ans d'un cancer, a annoncé vendredi la Royal Shakespeare Company (RSC). Né en Afrique du Sud, Sher était considéré comme l'un des meilleurs acteurs britanniques contemporains, jouant presque tous les grands rôles shakespeariens, du Roi Lear à Richard III. C'est d'ailleurs pour son interprétation de Richard III - campant un énergique roi bossu en béquilles - qu'il avait reçu en 1985 un Olivier Award, équivalent britannique des Molières. L'artiste, que le prince Charles avait un jour désigné comme son acteur préféré, avait aussi tourné dans plusieurs films à succès, dont "Shakespeare In Love". La directrice générale de la RSC, Catherine Mallyon, et Erica Whyman, directrice artistique par intérim, se sont déclarées "profondément attristées" par le décès de M. Sher. "Nos pensées et nos sincères condoléances vont à la famille d'Antony et à leurs amis en cette période douloureuse", ont-elles déclaré, saluant la "longue collaboration" de l'acteur avec la troupe et sa "carrière immensément reconnue sur scène et à l'écran." La présidente de la compagnie, Shriti Vadera, a salué un artiste "adoré" au sein de l'organisation, affirmant "qu'il avait touché et enrichi la vie de nombreuses personnes".

# Les courses en direct



**HIPPODROME GUIRRI AISSA - BARIKA-**  
**DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021 - PRIX : GINGER ROSS-PS.ANG.NEE-**  
**DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**-TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ**

## Les poulains de trois ans défient les aînés

Ce dimanche 05 décembre nous aurons à négocier un quinté superbement conçu dans ses conditions d'appels à l'hippodrome de Barika avec ce prix qui porte le nom de Ginger Ross le magnifique, réservé pour chevaux de trois ans et plus pur sans anglais né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 201.000 DA en gains et places depuis avril passé. Nous allons assister à une belle confrontation puisque les poulains de trois ans vont défier leur aînés de quatre ans et cinq ans. Le trio formé de : Sakab, Barkadin et Secrétariat Bigred, des poulains qui ont montré d'excellentes qualités déjà. Mais leur aînés assez expérimentés les attendent de pied ferme. Il s'agit bien sûr de Rose El Mesk, Frankel Sango, Moundjiz et Larwisse.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- HINDHAMIA.** Rien à voir
- INERTHA.** À revoir
- LAZAZ.** A besoin de courir encore.
- NUIT D'ALGÉRIE.** Cette fille de Tic Tac To n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau. À revoir.
- SAKAB.** Ce poulain possède la meilleure performance de sa génération, victorieux lors de sa course d'entrée, puis 2e sur 1600m, puis 1er sur 1200m, puis victorieux le 16 mai passé sur 1300m, depuis on ne l'a pas revu en piste. Qui dit mieux.
- BARKADIN.** Celui-là a été lauréat d'un quinté le 01/10/2021 sur 1400m, on ne peut compter sans lui.
- JAZZ PRESTIGE.** Tâche délicate. À revoir.
- LARWISSE.** Il court dans sa catégorie, repris par A. Kouaouci, il aura son mot à dire. À suivre.
- SECRÉTARIAT BIGRED.** Ce poulain n'est pas là pour faire de la figuration. On ne peut le négliger.
- OUHAIMINA.** Tâche délicate.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. RASELGHARAB	1	HINDHAMIA	A. LECHEHAB	58	14	PROPRIÉTAIRE
AEK. NAILI	2	INERTHA	T. MEGOUCI	57	15	PROPRIÉTAIRE
D. BELLA	3	LAZAZ	JJ:M. CHEBILI	57	16	O. GUITOUN
B. GHERIBI	4	NUIT D'ALGERIE	AB. ATTALLAH	56	11	PROPRIÉTAIRE
B. BENSAD	5	SAKAB	A. ATTIA	55	8	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKERNAFA	6	BARKADIN	K. RAHMOUNE	55	13	A. NASRI
AZ. REHAOUET	7	JAZZ PRESTIGE	Y. LOUCIFI	55	1	PROPRIÉTAIRE
A. RASELGHARAB	8	LARWISSE	A. KOUAOUCI	55	5	PROPRIÉTAIRE
EH. HAMANI	9	SECRÉTARIAT BIGRED	S. BENYETTOU	55	6	S. ROUANE
A. BAGUIRA	10	OUHAIMINA	R. BAGUIRA	54	9	H. BAGUIRA
AZ. LEHAS	11	FRANKEL SANGO	AH. CHAABI	54	4	B. BERRAH
CB. MISSAOUI	12	OUAHDANIA	M. BOUCHAMA	54	2	MH. BENKHALIFA
M. KHELFA	13	NINA	T. LAZREG	54	12	B. LAHMICI
AEK. SMAIL	14	MOUNDJIZ	CH. ATTALLAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
ABH. GUERAOUI	15	REKIS	O. CHEBBAH	54	3	A. NASRI
AEK. NAILI	16	OUABINA GAME	M. KEDAD	53	17	PROPRIÉTAIRE
A. SID	17	ROSE EL MESK (0)	D. BOUBAKRI	53	7	PROPRIÉTAIRE

les meilleurs rôles. À suivre sans voir.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

17- ROSE AL MESK 11- FRANKEL SANGO  
 14- MOUNDJIZ 6- BARKADIN 5- SAKAB

#### LES CHANCES

9- SECRÉTARIAT BIGRED 8- LARWISSE

11. **FRANKEL SANGO.** Il a toujours fréquenté des lots assez meilleurs. Il reste difficile à négliger.

12. **OUAHDANIA.** Elle ne va pas trouver la tâche facile avec ce lot, au mieux, elle sera cinquième.

13. **NINA.** Après dix mois d'absence, elle fait sa rentrée et elle gagne sur les 1200m le 05/11/2021. Outsider assez intéressant.

14. **MOUNDJIZ.** Monté par CH. Atallah, il reste difficile à négocier. Méfiance, il peut figurer.

15. **REKIS.** Tâche assez difficile.

16. **OUABINA GAME.** Rien à voir.

17. **ROSE EL MESK.** Cette jument peut jouer

## Belgique : deux hippopotames testés positifs au Covid-19

Deux hippopotames du zoo d'Anvers (nord de la Belgique), souffrant d'un écoulement nasal, ont été testés positifs au Covid-19, a annoncé vendredi le parc animalier qui y voit une première mondiale pour cette espèce. Ces animaux ont toujours le nez humide mais "cette fois, ils ont expulsé de la morve que j'ai fait tester par précaution", a expliqué le vétérinaire du zoo Francis Vercammen, cité dans un communiqué. "J'ai pris la décision de soumettre les échantillons au test du Covid-19, ce qui a donné ce résultat surprenant. A ma connaissance, c'est la première contamination recensée chez cette espèce. Dans le monde, ce virus a surtout été signalé chez des grands singes et des félins", a-t-il déclaré. Les deux femelles ne montrent aucun autre symptôme que l'écoulement nasal et ne sont pas souffrantes. Par mesure de précaution, le zoo d'Anvers a décidé de fermer le bâtiment des hippopotames aux visiteurs. Les soigneurs ont été testés et sont négatifs. Ils doivent désormais porter un équipement de protection supplémentaire et se soumettre chaque jour à un test rapide. L'origine de la contamination n'est pas connue. "Aucun des soigneurs n'a contracté récemment la maladie, ils n'ont présenté aucun symptôme", a précisé le zoo. La Belgique, fortement touchée par une nouvelle vague de contaminations, a durci vendredi ses restrictions sanitaires, annonçant notamment la fermeture des écoles maternelles et primaires pour les congés de Noël dès le 18 décembre, avec une semaine d'avance. Le pays de 11 millions d'habitants a enregistré en moyenne quelque 17.800 contaminations et 44 décès par jour sur la dernière semaine.

## El Bayadh : deux morts asphyxiés au gaz de monoxyde de carbone

Deux personnes sont mortes asphyxiées au gaz de monoxyde de carbone, vendredi dans la commune de Kef Lahmar (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments du poste avancé de la Protection civile de Kef Lahmar sont intervenus au niveau de la cité "El Feth" pour secourir un homme (61 ans) et son fils (17 ans), qui ont été asphyxiés après avoir inhalé du gaz de monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile, a-t-on précisé. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique médicale de Kef Lahmar, signale-t-on.

## Le 25<sup>e</sup> Sila du 24 au 31 mars 2022

Le 25<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila) se tiendra du 24 au 31 mars de l'année prochaine, avec l'Italie comme invité d'honneur de cette édition tant attendue, annonce le ministère de la Culture et des Arts sur sa page Facebook. Prévu initialement en octobre 2020, le 25<sup>e</sup> Sila a été reporté à cause de la pandémie de Covid-19 qui a contraint le plus grand événement culturel du pays à une absence de deux ans. Editeurs et auteurs pourront ainsi renouer avec leurs lecteurs à la faveur de cet événement marquant, symbole d'un retour à une activité culturelle normale, et une occasion



pour l'industrie algérienne du livre de respirer après deux années particulièrement éprouvantes. Le

25<sup>e</sup> Sila qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger a choisi l'Italie comme invité

d'honneur, "une pays voisin et ami connu pour sa production culturelle prolifique". Dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, le ministère de la Culture et des Arts avait d'abord proposé en 2020 une version virtuelle du salon, devant l'impossibilité de tenir cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs, avant d'opter pour l'annulation du salon pour les années 2020 et 2021. Principal événement culturel en Algérie, le Sila avait connu en 2019 la participation de 1030 maisons d'édition de 36 pays, dont 298 algériennes, et enregistré 1.150 million de visiteurs.

## Démantèlement d'une bande de trafiquants de psychotropes à El-Meghaier



Une bande criminelle activant à l'échelle nationale dans le trafic de psychotropes a été démantelée et une quantité de plus de 27.000 comprimés a été saisie par les services de police judiciaire de la sûreté de daïra de Djamaa (wilaya d'El-Meghaier), a-t-on appris samedi de ce corps sécuritaire. Agissant sur informations faisant état d'un mouvement suspect de trois individus transportant les produits prohibés vers des wilayas voisines, les services de Police leur ont dressé une souricière et ont appréhendé les trois mis en cause en flagrant

délit de transport, trafic et commercialisation de produits hallucinogènes, à savoir plus de 27.000 comprimés de psychotropes soigneusement dissimulés dans deux véhicules, a-t-on précisé. Après finalisation des procédures policières d'usage, les mis en cause ont été remis à la justice qui les a placés en détention provisoire, a fait savoir la source.

## Douze personnes coincées par la neige à Tikjda secourues par la Protection civile

Douze personnes, bloquées par la neige sur les hauteurs de Tikjda (Est de Bouira), ont été secourues durant la nuit de jeudi, et vendredi par l'unité Grimp de la Protection civile, a-t-on appris de ce corps constitué. La première intervention a eu lieu jeudi vers 11h du soir lorsqu'un groupe de six personnes dont une femme, à bord de leur véhicule, étaient coincées près du Lac Agoulmim et en pleine neige. "Ces jeunes, âgés entre 21 et 30 ans, nous ont appelés pour les secourir. Leur voiture a été coincée par la neige sur une piste menant vers le Lac et non loin du Chalet du Kef", selon les détails donnés par le chargé de la commu-



nication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. L'unité Grimp a réussi à localiser et à secourir ce groupe de jeunes originaires d'El Eulma (Sétif),

retrouvés dans un état grave en raison du froid, qui sévissait sur cette zone montagneuse culminant à plus de 1400 mètres d'altitude. "Les six personnes

ont été ensuite évacuées vers la clinique de Haizer pour recevoir les soins nécessaires, et leur vie n'est pas en danger", a assuré l'officier Abdat à l'APS. Une autre opération de secours a été menée vendredi matin sur les hauteurs du Mont Alouane, à dix kilomètres de Tikjda, où un autre groupe de touristes âgés de 18 à 20 ans, a été sauvé des affres du froid après une intervention périlleuse menée par le groupe Grimp de la Protection civile.

## Sept morts et 271 blessés en 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 271 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, deux personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile dans la commune de Kaf Lahmar (El-Bayadh), signale la même source qui ajoute que 39 autres personnes incommodées par le même gaz toxique ont été secourues par les éléments de la Protection civile dans plusieurs wilayas. D'autre part, un enfant âgé de 3 ans est décédé et 2 personnes ont subi des brûlures dans un incendie qui s'est déclaré dans une habitation dans la commune de Zaboudja (Chlef), alors que 2 autres personnes ont souffert de brûlures de 2<sup>e</sup>me degré dans un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la commune d'El Boni (Annaba).

## MISE AUX POINGS

«La participation du FFS aux locales est une réussite puisque ça nous a permis de réaliser plusieurs acquis, à la lumière des résultats de cette joute électorale»

Youcef Aouchiche, premier secrétaire du Front des Forces Socialistes (FFS)



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

**R.C. :** N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Pluie  
Vent : 38 km/h  
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Pluie  
Vent : 31 km/h  
Humidité : 66 %

Dimanche 30 rabie el thani 1443

Dohr : 12h39  
Assar : 15h14  
Maghreb : 17h35  
Ïcha : 18h59  
Lundi 1er djoumad el oula 1443  
Sobh : 06h15  
Chourouk : 07h47

CONSÉQUENCE D'UNE FORTE CONSOMMATION DU TABAC ET D'ALIMENTS PEU SAINS

## Le cancer de la vessie augmente chez les jeunes algériens

Les cas des tumeurs de la vessie sont en augmentation en Algérie au cours des dernières années, touchant des tranches d'âge plus jeunes que par le passé, a affirmé le Dr Harouni Mohamed, président de l'Association algérienne d'urologie (AAU).

Les cancers urologiques, celui de la vessie notamment, « sont en nette augmentation en Algérie à cause de la forte consommation du tabac et d'aliments peu sains », a-t-il souligné en marge du 16e Congrès national d'urologie, qui se tient du 2 au 4 décembre en cours à Oran. Alors qu'il s'agit de cancers qui surviennent surtout chez les sujets âgés de plus de 65 ans avec une large prédominance masculine, les spécialistes ont noté ces dernières années, l'apparition du cancer de la vessie chez des sujets plus jeunes, des quarantennaires et des cinquantennaires et chez des femmes également.

Pour le Dr Makhoukh Nadbib, urologue et membre de la même société savante (AAE), l'augmentation des cas du cancer de la vessie, constitue "un sérieux problème de santé publique", ce qui nécessite des réflexions sur la sensibilisation et la prise en charge spécialisée. Le rapport entre le tabagisme et les cancers urologiques, notamment celui de la vessie, a été prouvé par plusieurs études, mais une



large partie de la société ne semble pas connaître ce lien, estime Dr Makhoukh, ajoutant que la sensibilisation sur les dangers du tabagisme devrait être renforcée pour toucher toutes les tranches de la société. Les spécialistes trouvent que le tabagisme touche des sujets de plus en plus jeunes et que ses répercussions sont déjà visibles, comme pour le cancer de la vessie, qui apparaît chez les quarante-

naires, alors qu'il n'était visible qu'à partir de 60 ans. Le 16e Congrès national d'urologie qui a choisi les tumeurs de la vessie comme thématique principale, aborde d'autres sujets comme l'hypertrophie prostatique, les cancers de la prostate, les maladies cervico-prostatiques et l'infection urinaire.

R. S.

### POINT COVID-19

#### 185 nouveaux cas, 145 guérisons et 7 décès

Cent quatre-vingt-cinq (185) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 145 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 211 297, celui des décès à 6.096 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 145 054 cas.

Par ailleurs, 15 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

### SOUS-RIRE

Variant Omicron du Coronavirus  
Nouvelles restrictions sanitaires au Japon ...



Belkacem

### Maroc Des élèves mineurs poursuivis après des manifestations

Seize élèves, dont 9 mineurs ont été déferés devant le juge au Maroc suite à des manifestations contre la gestion du secteur, ont rapporté samedi des médias locaux. Selon la même source, 16 élèves ont été arrêtés pour avoir organisé des rassemblements de protestation "non autorisés" et écoutés par la gendarmerie royale avant de les traduire en justice. Les élèves ont été interpellés le 30 novembre à la suite de manifestations organisées contre la décision des "examens unifiés", avant que la situation ne dégénère en "émeutes". Le Royaume est plongé depuis deux semaines environ dans une situation marquée par des manifestations massives des élèves et étudiants à travers toutes les régions du pays, pour dénoncer les décisions arbitraires dans le domaine de l'éducation et les conditions de vie difficiles que traverse le peuple marocain.

### RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : [redaction\\_courrier@yahoo.fr](mailto:redaction_courrier@yahoo.fr)

### CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

#### Tabi participe à la 68<sup>e</sup> réunion du bureau exécutif au Caire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, membre du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, Abderrachid Tabi participera aux travaux de la 68<sup>e</sup> réunion du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, prévue dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire (Egypte), a indiqué samedi un communiqué du ministère. "Le ministre de la Justice garde des Sceaux, membre du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, M. Tabi participera à la 68<sup>e</sup> réunion du bureau prévue dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire et présidera lundi la 37<sup>e</sup> session du Conseil". Au programme de cette session, "17 points liés à des thèmes suscitant l'intérêt arabe commun, notamment la lutte contre le terrorisme, la consolidation de la coopération arabe et internationale, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la cybercriminalité, en passant en revue les conventions arabes y afférentes et leurs mécanismes d'application dans les pays arabes". "La criminalisation du paiement de rançons sera également à l'ordre du jour sur proposition de l'Algérie". Le Conseil examinera, en outre, "le dossier d'unification des législations arabes, à travers la révision du projet de loi arabe d'orientation, pour bannir le discours haineux".

R. S.

### COUR DE TIPASA

#### Report au 11 décembre du réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Zoukh

La Cour de Tipasa a décidé, samedi, de reporter au 11 décembre le réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, condamné dans trois affaires de corruption à des peines allant de 4 à 5 ans de prison ferme. La chambre correctionnelle de la Cour de Tipasa a décidé de réexaminer l'affaire de l'ex-wali d'Alger poursuivi dans 3 affaires de corruption, après exécution de l'arrêt de la cour suprême qui a accepté un pourvoi en cassation contre les jugements prononcés précédemment. Ce report du procès intervient à la demande de la défense en raison du boycott par les avocats de l'action judiciaire pour dénoncer le système fiscal appliqué dans la loi de finances (LF) 2022, adoptée récemment par les deux chambres du parlement. La Cour de Tipasa a confirmé le 15 février 2021 en appel les jugements rendus en première instance condamnant à des peines de deux fois 4 ans et 5 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption. Le verdict dans cette affaire a été rendu suite à l'audience tenue le 6 février dernier, lors de laquelle le parquet a requis des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger pour des affaires impliquant des membres de la famille de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, le président de l'ex FCE, Ali Haddad, l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille.

R. N.